



152

Septembre
2026

Bulletin municipal

CHUZELLES





Sommaire

Agenda	3
Édito	5
Conseil municipal.....	6
Budget	8
Infos diverses	9
Commerce	12
Urbanisme - Projets	13
Environnement	14
Police municipale	16
Affaires scolaires.....	17
Voirie - Travaux.....	22
État civil	24
Affaires sociales.....	25
Animation / Culture / Loisirs	27
Associations.....	30
Tribune d'expression libre.....	39

MAIRIE DE CHUZELLES

Horaires d'ouverture :

mardi et jeudi de 8h30 à 11h30

mercredi et vendredi de 15h45 à 18h45

Adresse :

1, Place de la Mairie, 38200 CHUZELLES

Tel : 04 74 57 90 97

Fax : 04 74 57 43 08

mairie@chuzelles.fr

www.chuzelles.fr

Réseaux sociaux :

Facebook : fb.me/Chuzelles

Instagram : instagram/Chuzelles

Telegram : t.me/Chuzelles

PERMANENCES

DU MAIRE ET DES ADJOINTS

sur rendez-vous

Nicolas HYVERNAT

Maire

Julia SOULIER

Vie scolaire et périscolaire et Relation avec les familles

Alain BINEAU

Travaux, Voirie, Bâtiments, Urbanisme, Gestion des risques et Commerce

Ariane GRÈS

Communication, Culture, Vie associative, Evénements

Yannick GOUGNE

Bâtiments scolaires et de loisirs

Christianne TRILLAT

Administration générale et Finances

PERMANENCE DU CCAS

mardi matin de 10h à 12h, RDV conseillé

Agnès DÉCHASSE

Conseillère déléguée aux Affaires Sociales

Tel : 04 74 16 31 15

Responsable de publication :

Nicolas HYVERNAT

Comité de rédaction :

Commission communication - secrétariat

Conception graphique : Ariane GRÈS

Impression : Impression Exaprint

34130 Mauguio

Bulletin tiré à 1200 exemplaires

et distribué dans chaque foyer de Chuzelles

ISSN 3097-7126

Dépôt légal Septembre 2026

Flash info

Offres d'emploi

Les offres d'emploi actives sont publiées sur le site internet de Chuzelles, rubrique « La Mairie », sous-rubrique « Recrutement »



Accueil des nouveaux arrivants

L'accueil des nouveaux Chuzellois arrivés sur la commune en 2025-2026 aura lieu à l'occasion du forum des associations, **le samedi 5 septembre 2026 de 9h à 12h30** à la Blanchonnière. N'hésitez pas à vous faire connaître au stand de la municipalité.



Agenda

Prochains
événements
municipaux
et associatifs



5/09
Forum des
Associations

31/10
Halloween

Septembre 2026

jeu. 3	19h	AS FITNESS CHUZELLES	📅 Assemblée générale	Mille-Club
sam. 5	9h - 12h30	MUNICIPALITÉ	👥 Forum des associations	La Blanchonnière
dim. 13	11h - 15h	SOU DES ÉCOLES	🍽️ Repas portugais	École
jeu. 17	20h30	APE	📅 Assemblée générale	Les Poletières
ven. 18	20h	AFR	🎮 Soirée code	Mille-Club
sam. 19	10h à 17h	CHUZELLES HISTOIRE & PATRIMOINE	🏛️ Journée européenne du patrimoine	Chapelle St Maxime
dim. 27	à partir de 8h	NORDIQUE CHUZELLOISE	🚶 Randonnée	La Blanchonnière
dim. 27	9h - 17h	ARTS ET LOISIRS À GOGO	🖼️ Exposition	Mille-Club
lun. 28	10h - 18h	MUNICIPALITÉ	🚗 Ludomobile	La Blanchonnière

Octobre 2026

3 et 4	après-midi	MILLE LOISIRS	🎭 Théâtre	La Blanchonnière
mar. 6	20h30	SOU DES ECOLES	📅 Assemblée générale	Les Poletières
lun. 12	15h	FNACA	📅 Assemblée générale	Mille-Club
ven. 16	20h	AFR	🚶 Marche de nuit d'automne	La Blanchonnière
sam. 17	12h	ST VINCENT DE CHUZELLES	🍽️ Repas grenouilles	La Blanchonnière
dim. 18	matinée	ACCA	🦌 Un dimanche à la chasse	Sur inscription
mar. 20	19h	LES COPAINS DES 7	📅 Assemblée générale	Mille-Club
sam. 24	14h	LE TRAIT D'UNION	♠️ Concours de belote coinchée	Mille-Club
sam. 31	19h - 21h	MUNICIPALITÉ + SOU DES ÉCOLES	🎃 Soirée Halloween	La Blanchonnière

Novembre 2026

merc. 11	10h	MUNICIPALITÉ	🏛️ Commémoration	Place de la mairie
merc. 11	14h - 17h	CHUZELLES HISTOIRE & PATRIMOINE	🖼️ Exposition	La Blanchonnière
sam. 14	soirée	ACAC (COMMERCANTS & ARTISANS)	🚶 Repas soirée dansante	La Blanchonnière
lun. 16	10h - 18h	MUNICIPALITÉ	🚗 Ludomobile	La Blanchonnière
mar. 17	10h - 18h	MUNICIPALITÉ	💉 Campagne de vaccination	La Blanchonnière
ven. 20	19h	DANSES ET VOUS	📅 Assemblée générale	Mille-Club
sam. 21	soirée	L'ENVOL	🎵 Concert	La Blanchonnière
ven. 27	soirée	RUGBY CLUB DE LA SÉVENNE	🏈 Fête du rugby	La Blanchonnière
dim. 29	12h	LE TRAIT D'UNION	🥵 Choucroute dansante	La Blanchonnière

5/12
25^{ème}
Marché
de Noël
à partir de 15h



13/03
Nettoyons
la nature

13-14/03
1^{ère} Exposition
artistique



Décembre 2026

sam. 5	15h - 22h	MUNICIPALITÉ	👤 Marché de Noël	Centre village
sam. 5	15h - 22h	AFR	👤 Téléthon	Centre village
sam. 5		NORDIQUE CHUZELLOISE	👤 Marchethon	Centre village
sam. 12	9h - 12h	MUNICIPALITÉ	👤 Retrait des colis des Aînés	Mairie
dim. 13	12h	MUNICIPALITÉ	👤 Repas des aînés	La Blanchonnière

Janvier 2027

sam. 9	soirée	FC SEVENNE	👤 Loto	La Blanchonnière
lun. 11	19h	MUNICIPALITÉ	👤 Vœux de la Municipalité	La Blanchonnière
lun. 11	16h	FNACA	👤 Galette des rois	Mille-Club
jeu. 14	14h	LE TRAIT D'UNION	👤 Assemblée générale	Local du club
lun. 18	10h - 18h	MUNICIPALITÉ	👤 Ludomobile	La Blanchonnière
lun. 18	19h	ACAC	👤 Assemblée générale	Les Poletières
ven. 22	20h	AFR	👤 Assemblée générale	Les Poletières
sam. 23	11h	ST VINCENT DE LEVEAU	👤 Assemblée générale	Mille-Club
sam. 23	après-midi	SOU DES ECOLES	👤 Spectacle	La Blanchonnière
dim. 24	11h	ST VINCENT DE CHUZELLES	👤 Assemblée générale	Les Poletières
ven. 29	18h	CHUZELLES HISTOIRE & PATRIMOINE	👤 Assemblée générale	Mille-Club
30 et 31	soirée	DANSES & VOUS	👤 Stage & soirée	La Blanchonnière

Février 2027

ven. 5	19h	ENSEMBLE VOCAL L'ENVOL	👤 Assemblée générale	Les Poletières
6 et 7		AS FITNESS CHUZELLES	👤 Week-end sport santé	La Blanchonnière
dim. 7	matinée	ACCA	👤 Boudin	Mille-Club
dim. 21	14h	ST VINCENT DE CHUZELLES	👤 Concours de belote / jeux	La Blanchonnière

Mars 2027

lun. 8	10h - 18h	MUNICIPALITÉ	👤 Ludomobile	La Blanchonnière
sam. 13	à partir de 8h	MUNICIPALITÉ	👤 Nettoyons la Nature	Place de la Mairie
13 et 14		MUNICIPALITÉ	👤 Exposition artistique	La Blanchonnière
ven. 19	19h	MUNICIPALITÉ	👤 Commémoration	Place de la Mairie
sam. 20	8h30 - 17h	CHUZELLES HISTOIRE & PATRIMOINE	👤 Fabrication paniers en osier	Mille-Club
sam. 20	soirée	HARMONIE SEYSSUEL-CHUZELLES	👤 Concert	La Blanchonnière
dim. 21	matinée	ACAC	👤 Matinée moules frites	La Blanchonnière
sam. 27	11h - 16h	SOU DES ECOLES	👤 Caramentran	Lieu à confirmer



Édito

du Maire



Cet été aura été marqué par un épisode climatique particulièrement violent, avec l'orage de grêle du 16 juillet dernier, qui a occasionné des dommages sur de nombreuses habitations, véhicules et jardins de notre commune. Un communiqué a été établi par la mairie pour accompagner vos démarches. Je vous informe également que la commune a déposé, au titre de la sécheresse 2025, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : les propriétaires constatant des fissures sur leur bâti peuvent se signaler en mairie pour être tenus informés de la décision des services de l'État.

Ce bulletin est le premier depuis plus d'un an, une absence inhabituelle, due au respect de la réserve électorale qui encadre la période précédant les municipales. Il me tient donc particulièrement à cœur de revenir avec vous sur ce scrutin de mars dernier, avant d'aborder les nombreux projets qui ont continué d'avancer durant cette période.

Vous avez été 69,6 % à vous rendre aux urnes le 15 mars dernier, une participation forte, dans la lignée de celle déjà observée lors des scrutins précédents. Je tiens à vous en remercier, car ce taux témoigne de votre attachement à la vie et à l'avenir de notre commune. Je souhaite également remercier l'ensemble des candidats des deux listes, pour leur engagement et pour avoir proposé leur projet pour Chuzelles : c'est le signe d'une démocratie locale vivante, et je veux ici saluer cette implication, quelle que soit la liste.

Je dois toutefois vous faire part d'une constatation qui m'interpelle. Sur un temps contemporain, notre commune n'avait jamais connu un tel écart entre deux listes. Vous connaissez mon attachement aux chiffres et à l'histoire : une seule liste en 2001, puis 13 voix d'écart en 2008, 11 voix en 2014, une seule liste en 2020, et 91 voix d'écart cette année. Cet écart, sans précédent à notre échelle locale, nous oblige davantage encore : il ne change rien à ma détermination à être le Maire de toutes et tous, et à notre équipe d'œuvrer dans l'intérêt général, mais je tenais à partager avec vous la singularité de ce scrutin. Merci à vous si nombreux pour votre confiance.

Je remercie aussi toute l'équipe qui m'a fait confiance, sur laquelle je vais pouvoir m'appuyer pour mettre en œuvre le programme que vous avez choisi. Vous découvrirez, dans les pages intérieures de ce bulletin, vos 19 élus pour ce nouveau mandat 2026-2032.

Cette dernière année a aussi été riche en réalisations. Le carrefour giratoire de Tourmente est désormais terminé. C'était un investissement attendu de longue date pour sécuriser ce point noir. Je remercie le Département de l'Isère et Vienne Condrieu Agglomération, qui ont réalisé et financé avec la commune ce projet. Le chantier d'assainissement sur la RD123 s'est également achevé, mettant fin aux dysfonctionnements récurrents du réseau. Je remercie l'Agglo, qui a pris en charge ces travaux.

Au moment où j'écris ces lignes, les travaux de transformation du restaurant scolaire en self-service avancent, et je remercie les entreprises qui tiennent les délais. Ce projet, financé par la commune avec le soutien de l'État et de la Région, apportera un réel confort fonctionnel, acoustique et climatique, aussi bien pour nos enfants et nos agents. L'Agglo mène par ailleurs la reconstruction du Pont des Folatières, qui devrait s'achever fin septembre. Ce chantier a été rendu possible par l'élargissement préalable du Chemin des Allégnières, opéré grâce à l'acquisition de parcelles par la commune.

Je ne peux évoquer cette rentrée sans un mot particulier pour Marie-Thé Odrat. Après plus de vingt années consacrées aux affaires scolaires de notre commune, notre groupe scolaire portera désormais son nom. La plaque sera dévoilée le 31 août à 18h30, place des Écoles, et je vous invite nombreux à cet hommage. Côté effectifs, notre groupe scolaire accueille cette année 293 élèves, répartis toujours sur 12 classes.

Je tiens enfin à remercier chaleureusement nos bénévoles et l'ensemble de nos associations, pour leur travail et la richesse de l'offre sportive, culturelle et d'animation qu'ils proposent tout au long de l'année. Je remercie le FC Sévenne, qui nous a accompagnés cet été dans les travaux du stade par la réfection des gradins, tandis que la commune a réalisé le ravalement de façade.

L'été a été riche en animations : Caravan'Jazz, Fête de la musique, Ciné été, et une Fête Nationale organisée sans feu d'artifice, mais avec un repas et un bal populaire, très appréciés de tous. La saison n'est pas terminée : la boum des ados précédera la rentrée, la boum d'Halloween aura lieu le 31 octobre, et notre grand marché de Noël, attendu de tous, est d'ores et déjà en préparation.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée !

le Conseil municipal

NB : les conseillers sont présentés dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal

Le Maire et les Adjointes



Nicolas HYVERNAT - Maire



Julia SOULIER 1^{re} Adjointe



Alain BINEAU 2^e Adjoint



Ariane GRÈS 3^e Adjointe



Yannick GOUGNE 4^e Adjoint



Christianne TRILLAT 5^e Adjointe

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Nicolas HYVERNAT (Titulaire)

Ariane GRÈS (Suppléante)

Conseillers délégués



André HESLING



Agnès DÉCHASSE



Annick MAGNARD



Loïc MARTINEZ



Arnaud MOUNIER



Sandra VANEL



Cyril FOUILLÉ



Nelly COUZON



Étienne ZIMMERMANN

Conseillers municipaux d'opposition



Didier MÉZY



Isabelle MAURIN



Tamara MAZZANTI



Aurélien MÉMERY

Adjoints au Maire et conseillers délégués

- **1ère Adjointe Julia SOULIER** en charge de la vie scolaire et périscolaire et de la relation avec les familles.
- **2ème Adjoint Alain BINEAU** en charge des travaux, de la voirie, des bâtiments, de l'urbanisme, de la gestion des risques et du commerce.
- **3ème Adjointe Ariane GRÈS** en charge de la communication, de la culture, de la vie associative et des événements
- **4ème Adjoint Yannick GOUGNE** en charge des projets et des équipements scolaires et de loisirs
- **5ème Adjointe Christianne TRILLAT** en charge de l'administration générale et des finances
- **André HESLING** Conseiller délégué à la protection des biens et des personnes et à la biodiversité
- **Annick MAGNARD** Conseillère déléguée aux finances
- **Agnès DÉCHASSE** Conseillère déléguée aux affaires sociales et Vice-Présidente du CCAS
- **Loïc MARTINEZ** Conseiller délégué à la transition énergétique et à l'accessibilité des bâtiments
- **Arnaud MOUNIER** Conseiller délégué aux services techniques et à la mutualisation des espaces
- **Sandra VANEL** Conseillère déléguée à la Ludomobile
- **Cyril FOUILLÉ** Conseiller délégué à la vie associative et au sport
- **Nelly COUZON** Conseillère déléguée à la petite enfance
- **Étienne ZIMMERMANN** Conseiller délégué au patrimoine bâti et naturel, à l'Espace Naturel Sensible (ENS) et au devoir de mémoire

Syndicats intercommunaux et associations

SISLS (Sports et Loisirs de la Seenne)

Yannick GOUGNE
Cyril FOUILLÉ

Suppléants :

Ariane GRÈS
Julia SOULIER

TE38 (Territoire d'Énergie 38)

Alain BINEAU

Suppléant :

Loïc MARTINEZ

SICOSEC

Nicolas HYVERNAT

Suppléant :

André HESLING

SIRCAT

Agnès DÉCHASSE

Suppléant :

Loïc MARTINEZ

SIRRA (Syndicat Isérois des Rives Rhône Aval)

André HESLING

Suppléant :

Étienne
ZIMMERMANN

Correspondant Forêt

Étienne
ZIMMERMANN

Correspondant Défense

Étienne
ZIMMERMANN

Correspondant Sécurité routière

Alain BINEAU

ADMR

Agnès DÉCHASSE

Suppléante :

Annick MAGNARD

Commissions communales

CAO COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Alain BINEAU
Christianne TRILLAT
Yannick GOUGNE

Suppléants :

Arnaud MOUNIER
Ariane GRÈS
Julia SOULIER

CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Membres élus :

Agnès DÉCHASSE
Nelly COUZON
Sandra VANEL
Isabelle MAURIN

Membres nommés :

Marie-Thé CARRET
Marie-Jo CHAVARIN
Michelle GARDAIS
Chantal MARLIER

Commissions thématiques de Vienne Condrieu Agglomération

TOURISME ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Ariane GRÈS
Nicolas HYVERNAT
Julia SOULIER
Étienne ZIMMERMANN

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Agnès DÉCHASSE
Ariane GRÈS
Nicolas HYVERNAT
Loïc MARTINEZ

FINANCES, ADMINISTRATION GÉNÉRALE, MUTUALISATION

Alain BINEAU
Ariane GRÈS
André HESLING
Nicolas HYVERNAT
Annick MAGNARD
Christianne TRILLAT

ÉCONOMIE, EMPLOI, FORMATION

Alain BINEAU
Agnès DÉCHASSE
Yannick GOUGNE
André HESLING

ÉQUIPEMENTS ET ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Alain BINEAU
Cyril FOUILLÉ
Ariane GRÈS
Loïc MARTINEZ
Julia SOULIER

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Alain BINEAU
Yannick GOUGNE
Ariane GRÈS
Annick MAGNARD

MOBILITÉS

Ariane GRÈS
André HESLING
Nicolas HYVERNAT

VOIRIE

Alain BINEAU
Nicolas HYVERNAT
Arnaud MOUNIER

CYCLE DE L'EAU

Alain BINEAU
André HESLING
Nicolas HYVERNAT
Loïc MARTINEZ

PLANIFICATION ET HABITAT

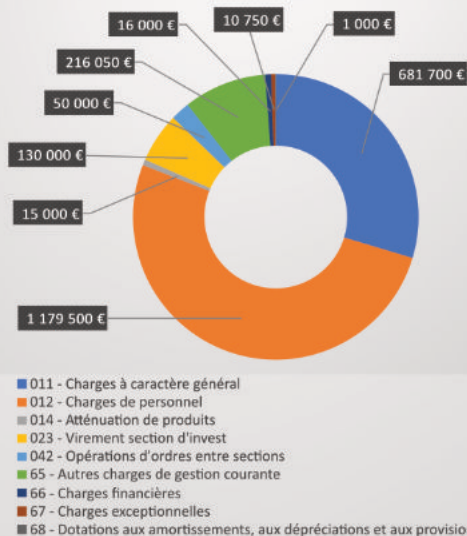
Alain BINEAU
Nicolas HYVERNAT
Loïc MARTINEZ
Étienne ZIMMERMANN

SOLIDARITÉ

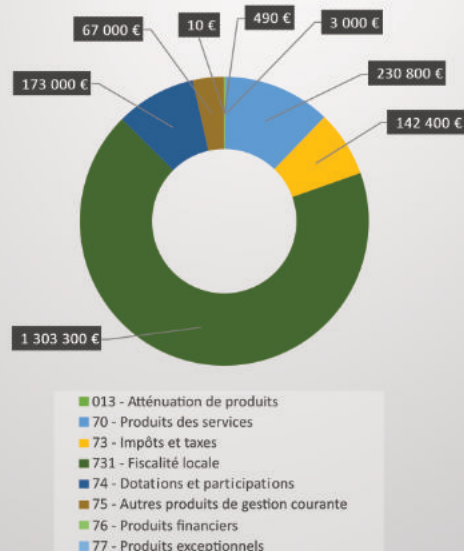
Nelly COUZON
Agnès DÉCHASSE
André HESLING
Julia SOULIER
Sandra VANEL

Budget 2026

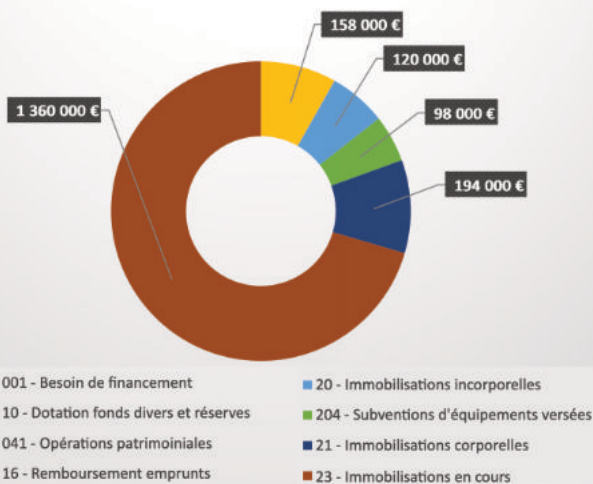
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



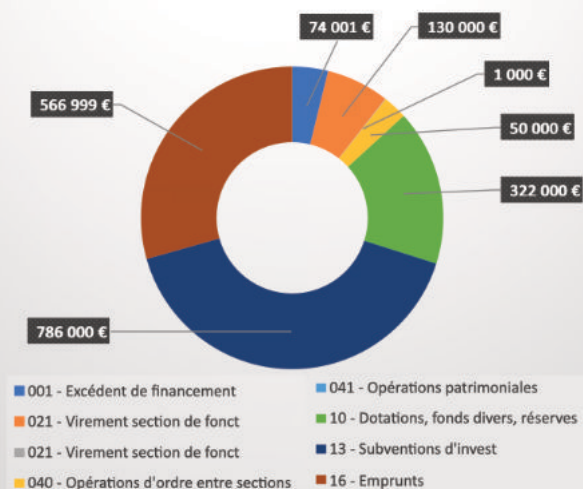
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Budget 2025 réalisé

Section d'investissement 2025 :

• Dépenses :	378 400,17 €
• Recettes :	355 418,02 €
Résultat :	- 22 982,15 €
Résultat 2024 :	96 983,17 €
Résultat 2024+2025 :	74 001,02 €

Section de fonctionnement 2025 :

• Dépenses :	1 716 093,24 €
• Recettes :	1 936 106,07 €
Résultat :	220 012,83 €
Résultat 2024 :	381 795,68 €
Résultat 2024+2025 :	601 808,51 €

Affectation : Fonctionnement : 380 000,00 €
Investissement : 221 808,51 €

Infos



Flux d'actualités

Abonnez-vous aux alertes d'actualités de Chuzelles en installant l'application Telegram sur votre mobile/tablette/ordinateur et en suivant le canal @Chuzelles. Vous pouvez aussi retrouver nos publications sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram

Déclaration des ruches

Obligatoire, elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou en ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne est disponible sur mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par tel : 01 49 55 82 22 ou mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr



Recensement citoyen

Le recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes français de 16 ans. Il permet d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et ainsi d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour les examens et concours publics (Baccalauréat, Permis de conduire...)

Le jeune doit se faire recenser en ligne ou auprès de la mairie de son domicile, en présentant une pièce d'identité et le livret de famille, dans les 3 mois qui suivent ses 16 ans (pas avant).



Elections présidentielles

En 2027, les élections présidentielles auront lieu les dimanches 18 avril et 2 mai.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Il sera possible de s'inscrire **jusqu'au vendredi 5 mars 2027**. Nouveauté, cette date limite sera la même pour les inscriptions en ligne et en mairie.

En cas de doute, vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit sur les listes en utilisant le service en ligne. Les jeunes français qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales s'ils ont accompli les formalités de recensement à 16 ans.

À noter que cette année toutes les cartes électorales seront renouvelées, les électeurs recevront leur nouvelle carte par courrier à leur domicile.

Jeunes électeurs

Le **5 mars 2027** aura lieu dans la salle du conseil une cérémonie de citoyenneté, afin d'accueillir les jeunes venant d'avoir 18 ans et leur remettre leur carte d'électeur, ainsi qu'un livret du citoyen.

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

Instagram @armees.jeunesse
LinkedIn Direction du service national et de la jeunesse
X @DSNjeunesse
YouTube @SGAarmees

Vide-maisons : réglementation

Depuis la loi du 26 mai 2026 de simplification de la vie économique, les ventes au déballage et les vide-maisons organisés sur un terrain privé ne sont plus soumis à une déclaration préalable.

L'événement ne doit pas excéder deux mois sur un même emplacement. Si d'autres personnes que lui participent à la vente, l'organisateur doit tenir un registre des vendeurs, coté et paraphé par le maire.

Les particuliers non-inscrits au registre du commerce ont le droit de participer à 2 ventes par an au maximum, pour une durée maximale de 2 mois, et de vendre seulement des objets usagés, pas des objets neufs, ni des créations personnelles.

Job d'été



La Commune a embauché un jeune Chuzellois pendant le mois d'août, Rémi Raffin, pour la réalisation de travaux avec les services techniques.

Intempéries et catastrophe naturelle : ce qu'il faut savoir

En cas de sinistre lié à des événements météorologiques, votre assureur peut vous demander de lui fournir un certificat d'intempéries ou l'arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle. La commune a été concernée cet été par deux situations bien distinctes, l'occasion de rappeler les démarches à connaître.

Délivrance d'un certificat d'intempéries

Comme pour tout sinistre, vous devrez prouver que les conditions météorologiques étaient mauvaises. Un certificat d'intempéries atteste que des vents de telle force ont soufflé à tel endroit, à telle date et à telle heure : pour bénéficier de la garantie « tempête », il faut en effet apporter la preuve d'une intensité anormale du vent, généralement supérieure à 100 km/h, au moment du sinistre.

Pour l'obtenir, il est inutile de solliciter la mairie, qui ne dispose pas des outils de mesure nécessaires à sa délivrance : la demande doit être faite auprès d'organismes tels que Météo France ou Lyon Météo, en précisant le lieu et la date du sinistre. Les frais de certification sont généralement pris en charge par l'assureur dans le cadre de l'indemnisation du sinistre.

Pour tout sinistre dû à la foudre, une attestation de foudroiement doit de la même façon être demandée directement auprès de Météo France.

L'épisode de grêle du 16 juillet 2026

Dans la soirée du 16 juillet 2026, la commune a été touchée par un

violent épisode orageux accompagné de fortes chutes de grêle, occasionnant des dommages sur plusieurs habitations, véhicules, bâtiments et cultures. La mairie a établi un communiqué constatant officiellement la survenue de cet épisode, que les habitants peuvent joindre à leur déclaration de sinistre.

Les dommages liés à la grêle relèvent toutefois des garanties d'assurance de droit commun (« tempête, grêle, neige ») et non du régime de catastrophe naturelle, réservé à des phénomènes tels que les inondations ou les mouvements de terrain. Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle n'apparaît donc pas adaptée pour cet épisode : elle n'améliorerait pas les conditions d'indemnisation, la franchise applicable restant celle prévue par votre contrat.

Arrêté de catastrophe naturelle

La demande de reconnaissance de catastrophe naturelle est faite par la mairie à partir des signalements des sinistrés. À la différence du certificat d'intempéries, elle relève d'un régime particulier, instruit par une commission interministérielle qui tient compte de l'intensité des intempéries mais aussi de leur caractère exceptionnel en termes de durée. Elle est formalisée par la parution d'un arrêté interministériel au Journal Officiel, porté à la connaissance des administrés par la préfecture et la mairie. Les assurés disposent alors d'un délai de 30 jours maximum après cette publication pour adresser leur



déclaration de sinistre à leur compagnie d'assurance.

Sécheresse 2025 : une procédure déjà engagée

La situation est différente concernant les fissures apparues sur certains bâtiments en raison de la sécheresse. Ce phénomène, appelé retrait-gonflement des argiles (RGA), relève bien du régime des catastrophes naturelles. La commune a d'ores et déjà déposé auprès des services de l'État une demande de reconnaissance au titre de la sécheresse pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025, et poursuit le recensement des habitations concernées. Les propriétaires constatant l'apparition de fissures sont invités à adresser un courriel à mairie@chuzelles.fr avec des photographies des désordres, leurs coordonnées, l'adresse du bien et la période d'apparition des fissures.

Transports publics : la navette L'va



Fonctionnant du lundi au samedi, elle connecte des arrêts de Chuzelles à divers points d'intérêt de Vienne et de la zone Rive gauche Nord : zones d'activité, pôles médicaux, commerces et gares. **Pensez à vous inscrire avant 17h la veille du trajet** (ou le vendredi pour le lundi suivant). Vous pouvez aussi vous rajouter sur un trajet déjà existant.

- Par internet sur le site www.lva-mobilite.fr
- Par email à lvasurdemande@ratpdev.com
- Par téléphone au **04 86 27 01 01** (prix d'un appel local) du lundi au vendredi 9h à 12h et 14h à 18h

Sur internet, le « point d'intérêt » désigne votre destination : choisissez « **Rive gauche Nord** » puis : Commerces, Entreprises, Gare de Chasse, Gare de Vienne, ou Santé. Renseignez ensuite votre arrêt à Chuzelles.

Le trajet coûte 1,20€. Vous pouvez aussi **payer par SMS, en envoyant MOBI au 93700**



Nouvelle numérotation des transports scolaires

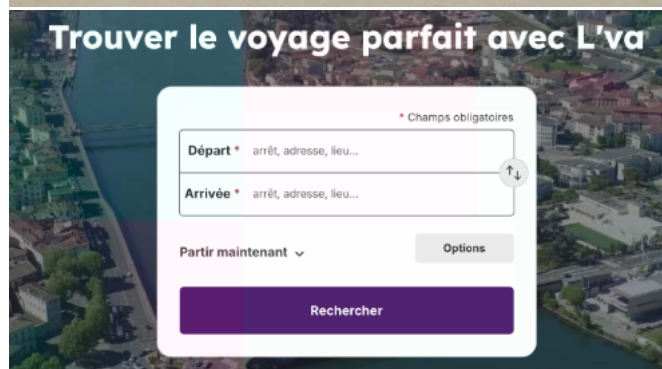
Une nouvelle numérotation des lignes de transport scolaire sera mise en place à compter de la rentrée.

L'attribution d'un numéro unique à chaque course permettra aux élèves des établissements scolaires de repérer plus facilement leur car. Les fiches horaires seront plus lisibles, grâce aux numéros d'itinéraire clairement indiqués.

Fiches horaires à retrouver sur www.lva-mobilite.fr. Les lignes concernant Chuzelles sont : 404, 407, 408, 411

Calculateur d'itinéraire

Pour retrouver facilement le numéro du car en fonction des jours et horaires de trajet, vous pouvez utiliser le calculateur en page d'accueil du site de L'va Mobilité.



Identification des animaux

Tu m'aimes ? Tu me puces !

L'identification par puce électronique est une obligation légale pour tout chien et tout chat, avant l'âge de 4 mois pour un chien et de 7 mois pour un chat, ou avant toute cession. Elle permet d'enregistrer votre animal dans le fichier national I-CAD et reste le seul moyen fiable de le retrouver en cas de fugue ou de perte. Un animal non identifié expose son propriétaire à une amende pouvant atteindre 750€.

Pensez également à tenir vos coordonnées à jour sur i-cad.fr en cas de déménagement.



Commerce et Economie

Appel à projets

Réhabilitation et commercialisation du Moulin de Leveau à Chuzelles

Acquis récemment par Vienne Condrieu Agglomération, ce site fait aujourd'hui l'objet d'une démarche visant à accompagner sa réhabilitation et sa remise en valeur.

L'objectif : imaginer un projet adapté aux caractéristiques du lieu et à son environnement, dans le respect du cadre réglementaire, qu'il soit à vocation économique ou mixte.

Ce site comprend 3 810 m² de terrain, et trois bâtiments totalisant environ 960 m² d'emprise au sol : deux bâtiments en L en R+3 au nord (un ancien espace de stockage et deux logements), et un bâtiment en R+1 au sud (hangar).

Promoteurs, investisseurs, opérateurs immobiliers ou porteurs de projets : proposez votre vision pour l'avenir du Moulin !



Retrouvez le cahier des charges et les modalités de candidature sur le site : www.marches-publics.info
Lieu : Chuzelles

Visite du site : mardi 1er septembre 2026 à 14h
Date limite de dépôt de candidature : 18 septembre 2026 à 12h.

Plus d'infos : Christèle Piron **06 24 59 50 32**
entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Nouveaux commerces et professionnels

L'atelier de la Gourmande

Depuis septembre 2025, Hélène Perdrielle s'est installée dans le local commercial municipal des terrasses de Caucillia. Elle propose des cours et ateliers de pâtisserie à destination des enfants comme des adultes, anime des événements privés pour particuliers et entreprises, et organise des animations variées.

Site : latelier-de-la-gourmande.sumupstore.com



Professions paramédicales

Nouvelle professionnelle sur la commune :

Céline Soleirol, Gérontopraticienne, 06.86.80.87.09
ou contact@celinesoleirol.fr - www.celinesoleirol.fr

Retrouvez tous les commerçants, artisans et professionnels de Chuzelles dans l'**annuaire des professionnels** sur le site internet de la commune, rubrique « Economie ».

Marché du jeudi soir

Depuis le mois d'avril 2026, un deuxième jour de marché a été mis en place à Chuzelles au Belvédère, les **jeudis après-midi de 16h à 19h**. Aux côtés des Paniers de Nath (présente également les mardis matin) nous accueillons maintenant **Frédéric Vienne, boucher-charcutier**.

L'Artisan Pizzaiolo est également présent le même soir sur la place de la mairie.



Assistantes maternelles

L'annuaire des assistantes maternelles agréées de Chuzelles est disponible en mairie.

Vous êtes assistante maternelle à Chuzelles et vous avez actuellement, ou prochainement, une place disponible ? Nous vous invitons à contacter la mairie de Chuzelles par mail, nous pourrions ainsi tenir à jour le listing des disponibilités afin de répondre au mieux aux familles qui nous sollicitent pour un mode de garde.

Merci à toutes pour votre aide et votre collaboration.

Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le PLUi couvrira le territoire des 30 communes de Vienne Condrieu Agglomération et remplacera, lorsqu'il sera approuvé, les 30 PLU communaux qui existent actuellement.

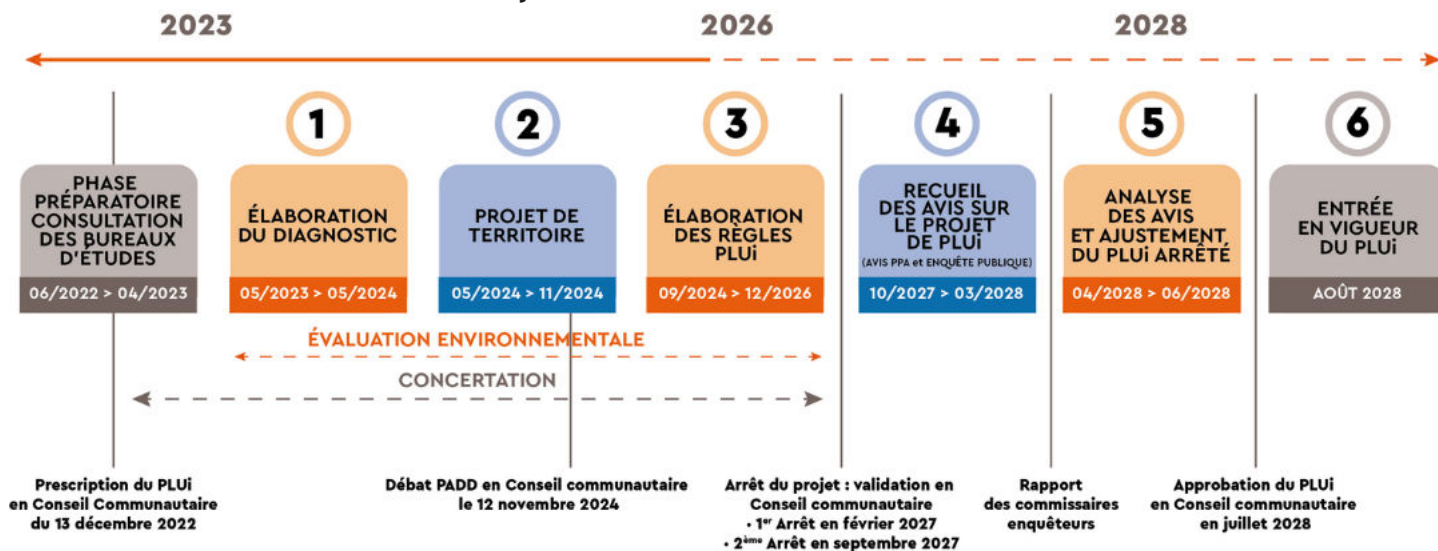
Le PLUi fixera les objectifs en matière d'environnement, de déplacements, d'habitat et d'économie. Il veillera à un juste équilibre entre développement urbain et préservation du cadre de vie. En effet, la conservation du patrimoine bâti et paysager, des espaces naturels et agricoles, mais également la sauvegarde des ressources naturelles telles que l'eau



et le sol, sont des enjeux importants pour l'avenir du territoire.

Ce document fixera les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes. À partir de ces règles harmonisées, les maires continueront de délivrer les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations de projets, permis d'aménager...).

Calendrier d'élaboration du PLUi mis à jour



Projets

Requalification de la RN7 Hameau des Pins

Le projet de requalification de la RN7 dans la traversée du hameau des Pins se poursuit après la rencontre avec les riverains le 22 avril 2026. Le lancement des travaux est prévu pour le début de l'année 2027.

Ce projet porte sur environ 700 mètres de voirie, dans le quartier des Pins sur la RN7. Il vise à sécuriser durablement la traversée du hameau tout en maîtrisant la vitesse de circulation, avec la création de deux plateaux ralentisseurs aux intersections et une réduction du gabarit de la voie. Les arrêts de cars seront également mis en sécurité.

Côté Chuzelles, une voie verte sera créée, tandis que côté Communay, un trottoir sera aménagé ainsi que de nouvelles places de stationnement. Le projet prévoit enfin la réhabilitation du réseau hydraulique, avec une meilleure gestion des eaux pluviales.



Environnement

Déchèteries

Vienne Condrieu Agglomération dispose de 5 déchèteries et d'un site de compostage des déchets végétaux, situé à Eyzin-Pinet.

Conditions d'accès

Les déchèteries sont ouvertes à toute personne résidant ou disposant d'une résidence secondaire sur le territoire de l'Agglo et sur présentation d'une carte d'accès (à demander en mairie). L'accès est gratuit pour les particuliers.

Horaires :

Déchèterie de Vilette de Vienne
288 Route du Maupas
lundi au samedi
de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Compostière d'Eyzin-Pinet
1706 Rte de la Compostière
lundi au samedi
de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h
(13h30-15h30 le samedi)

Attention :
Horaires adaptés en période de **canicule** :
lundi au samedi
de 7h à 14h

Véhicules autorisés

Voitures, fourgons, camionnettes et véhicules carrossables d'une largeur maxi 2,25 m et Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) maxi 3,5 tonnes (véhicule + remorque).

Déchets acceptés

- Encombrants
- Cartons
- Ferrailles
- Ampoules
- Petits appareils électroménagers
- Déchets verts : à la compostière, les quantités gratuites sont limitées à 3 tonnes par an et 500kg par apport

Journées « Nettoyons la nature »



Réorganisation de la collecte des déchets



Une nouvelle étape pour mieux trier, moins jeter et maîtriser les coûts

À partir du 1^{er} novembre 2026, **Vienne Condrieu Agglomération modifie l'organisation de la collecte des déchets.**

Objectif : **un service plus adapté aux usages réels des habitants**, plus performant pour le tri et plus responsable face à la hausse des coûts de traitement des ordures ménagères.

Qu'est-ce qui change concrètement ?



Tous en bac jaune : une collecte en porte-à-porte généralisée

Vous disposerez désormais d'un bac jaune, collecté tous les 15 jours, pour le tri de tous vos emballages et papiers.

Une solution plus pratique qui simplifie votre geste de tri grâce à un bac unique à votre domicile.

Le tri du verre se fera toujours en points d'apport volontaire.



Ordures ménagères : une collecte tous les 15 jours dans les zones peu denses

Dans les secteurs ruraux ou pavillonnaires, dont vous faites partie, les bacs ordures ménagères sont souvent présentés à moitié vides ou ne sont pas sortis toutes les semaines.

La collecte de votre bac ordures ménagères aura désormais lieu tous les 15 jours.



Au moins un point d'apport volontaire pour les emballages et les papiers sera conservé sur votre commune.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Octobre



Envoi des calendriers de collecte par courrier (opérationnels à compter du 1^{er} novembre)

1^{er} novembre



Démarrage de la nouvelle organisation

Vienne
Condrieu
Agglomération

Avec le soutien de
CITEO

Végétalisation

À la chapelle Saint-Maxime, douze mûriers-platanes ont été plantés sur la parcelle qui fait face à l'édifice. Occasionnellement utilisée pour le stationnement lors des événements, cette parcelle bénéficiera ainsi d'une ombre bienvenue dans les années à venir. Nous remercions le Département de l'Isère, qui a subventionné cette opération au titre du dispositif « 1 arbre, 1 habitant », et l'association Chuzelles Histoire et Patrimoine qui les a plantés.

Place du Belvédère, la haie de clématites, en mauvais état, a été remplacée par une haie vive variée de douze arbustes. Cette nouvelle plantation, plus résistante et plus diversifiée, contribuera à la biodiversité locale tout en embellissant cet espace du village. Là encore, cette opération a pu être réalisée grâce au soutien financier du Département de l'Isère, dans le cadre du dispositif « 1 arbre, 1 habitant ».

Le long du carrefour giratoire de Tourmente, une haie variée et fleurie a été plantée, associant arbusiers, lauriers-roses, photinias et lagerstroemias (lilas des Indes). Le choix de ces essences a été pensé pour préserver la tranquillité du voisinage, notamment en matière de luminosité. Un olivier est venu compléter cette plantation : nous remercions chaleureusement la pépinière Fougère Vaudaine de Seyssuel, qui nous l'a offert.



Pourquoi ces changements ?

- ✓ Pour encourager le tri et réduire nos déchets
- ✓ Pour adapter le service aux usages réels

Depuis plusieurs années, l'Agglo met à disposition des solutions concrètes pour alléger la poubelle grise :

- tri étendu à tous les emballages et papiers,
- compostage gratuit (individuel ou collectif),
- nouvelles filières de tri en déchèteries.

- ✓ Pour optimiser les circuits de collecte des ordures ménagères et limiter leur impact environnemental

- ✓ Pour maîtriser les coûts de gestion

Le transfert et l'incinération des ordures ménagères coûtent de plus en plus cher.

Vienne Condrieu Agglomération met tout en œuvre pour maîtriser les coûts et limiter l'impact sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour les habitants. La baisse de la fréquence de collecte encourage le tri et la réduction des déchets, et permet ainsi de diminuer les quantités d'ordures ménagères à incinérer.

La baisse de la fréquence de collecte des ordures ménagères ne donne lieu à aucune diminution de la TEOM, mais permet de contenir la forte hausse des coûts de gestion des déchets, notamment liée à l'incinération des ordures ménagères.

La TEOM ne finance pas uniquement la collecte des ordures ménagères (25 % du budget du service), mais l'ensemble des dépenses d'investissement et de fonctionnement : précollecte (bacs, colonnes...), déchèteries, transport et traitement de tous les déchets, ainsi que les frais de personnel.

[Plus de tri et de réduction des déchets = moins d'incinération = maîtrise de l'augmentation des coûts pour la collectivité.]

Quelques chiffres clés en 2025

19 630

Tonnes d'ordures ménagères collectées sur l'ensemble des communes de l'Agglo

207

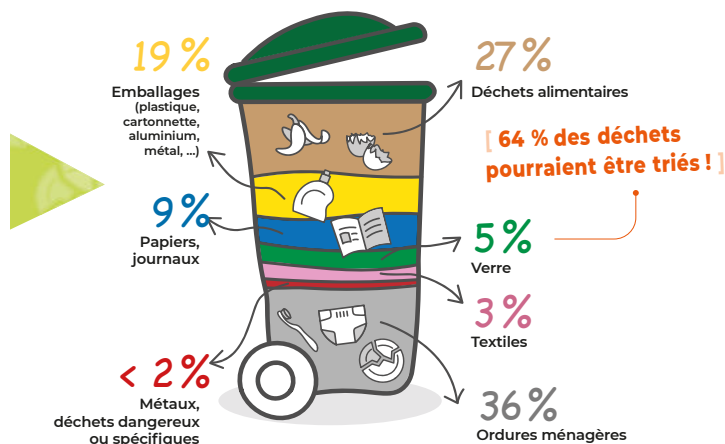
Kilos d'ordures ménagères produits en moyenne par habitant de l'Agglo

3 M€

Coût de transfert et de traitement des ordures ménagères

[Dans ces 207 kg, il y a encore beaucoup trop de déchets valorisables !]

Répartition en poids des déchets composant la poubelle ordures ménagères moyenne



Toutes les réponses à vos questions sur la page dédiée du site de l'Agglo (foire aux questions, calendriers de collecte...) : vienne-condrieu-agglomeration.fr rubrique Valoriser et préserver > Déchets.

Gestion et valorisation des déchets :
gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr
 04 74 53 45 16



Police municipale



Taille des haies privées

Rappel des règles à respecter : nous rappelons aux propriétaires (ou à leurs représentants ou leurs locataires), qu'ils ont l'obligation de tailler et d'entretenir leurs haies et plantations en bordure du domaine public.

- Les haies privées doivent être taillées à l'aplomb du domaine public
- Leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

Les branches ou plantations ne doivent pas gêner les piétons, ni cacher les panneaux de signalisation, ni la visibilité des intersections. La responsabilité du propriétaire riverain pourrait être engagée si un accident survenait.

Important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie, et d'éclairage public.

Pour rappel, le brûlage des végétaux est interdit. Vos apports de végétaux sont acceptés en déchèterie et à la compostière d'Eyzin-Pinet.

Dépôts sauvages

Notre commune est régulièrement victime de dépôts sauvages, une incivilité qui a un coût réel pour la collectivité, et donc pour le contribuable. Deux épisodes récents illustrent cette réalité.

Le 2 février en soirée, aux alentours de 20h, un dépôt sauvage a été constaté sur le Chemin des Pins. La route a pu être rouverte à la circulation le soir même grâce à l'intervention de l'astreinte de la mairie, et une plainte a été déposée à la gendarmerie de Chasse-sur-Rhône. Ces déchets étant constitués de plaques de fibrociment amianté, un traitement spécifique de recyclage était nécessaire, pour un coût final de 6 768€ TTC.

Plusieurs éléments ont pu être fournis aux gendarmes et une enquête est actuellement en cours



Bilan 2025

➔ 188 infractions au Code de la route

P 36 infractions au stationnement

♻️ 3 verbalisations de dépôts sauvages

👁️ 53 habitations surveillées dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances

📹 14 assistances à enquêtes grâce à la vidéoprotection

Travaux bruyants

Horaires autorisés pour les travaux bruyants :

- Lundi à vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de **9h à 12h et de 15h à 19h**
- Le dimanche et jours fériés de **10h à 12h**

Les entreprises doivent respecter les horaires de 7h à 20h du lundi au samedi.

Déjections canines

Ramasser les déjections de son animal sur l'espace public est obligatoire, il appartient au propriétaire d'avoir toujours à disposition des sacs afin de maintenir l'espace public propre après les besoins de son chien.

Pour rappel, **tout propriétaire ne ramassant pas la crotte de son chien est amendable à hauteur de 68€.**

afin d'identifier le contrevenant : à défaut, ce coût reste malheureusement à la charge de la collectivité.

Un second dépôt, constitué de bois traités, a également été constaté Chemin des Allégnières. Ces matériaux ne sont pas recyclables dans les circuits classiques de déchèterie ; un devis est actuellement en cours pour leur traitement et leur évacuation.

Nous rappelons que le dépôt sauvage de déchets est une infraction passible de sanctions, et invitons chacun à privilégier les filières de collecte adaptées (déchèteries, points d'apport volontaire). Toute information permettant d'identifier les auteurs de ces actes peut être signalée en mairie ou directement à la gendarmerie.

En 2025, la vidéoprotection a permis de retrouver 3 auteurs d'infractions qui ont été verbalisés.

Affaires scolaires

Services périscolaires

Rappel : inscriptions / désinscriptions

Les inscriptions aux services périscolaires (cantine, garderie, transport) se font par internet à l'aide du **logiciel de vie scolaire ISSILA** via l'adresse : <http://chuzelles.issila.com> au plus tard **la veille avant 9h00** (excepté les lundis et lendemains de jours fériés).

En cas d'absence, il est impératif de désinscrire vos enfants via le logiciel ISSILA selon les mêmes modalités.

Horaires et tarifs de la garderie

Le matin : de 7h15 à 8h20 : 2€ (pour les Chuzellois)

L'après-midi :

- 16h30 à 17h15 : 1,70€
- 17h15 à 18h : 1,70€
- 18h à 18h30 : 1,50€ (les lundis, mardis, jeudis)

On peut récupérer les enfants à partir de 17h.

La garderie ferme ses portes à 18h les vendredis

Dépassement d'horaire après fermeture : 15,00€

Modes de paiement :

Règlement par prélèvement automatique fortement conseillé.

Renseignements :

Le règlement intérieur des services périscolaires est disponible sur le site internet de la mairie, rubrique **ages-de-la-vie/education-jeunesse/**

Les menus de la cantine sont sur chuzelles.fr/cantine ou par le raccourci du pavé « accès rapide »

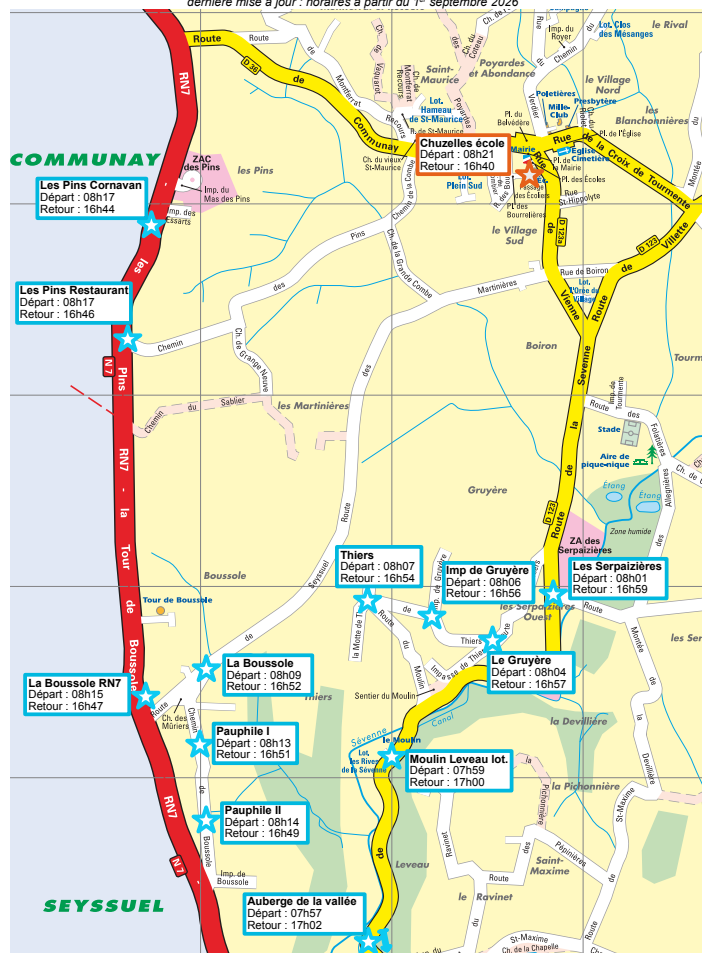
Pour des questions sur le logiciel ISSILA ou sur la garderie, contacter la responsable Dany Jamais au **04.74.57.78.86** ou garderie@chuzelles.fr

Effectifs prévisionnels

CLASSES	ENSEIGNANTS	ATSEM	EFFECTIFS
PS-MS A	Nadège PLEYNET	Adeline MAGNY	12 PS + 13 MS = 25
PS-MS B	Maëlle FARGE	Valérie CIANFARANI	11 PS + 14 MS = 25
PS-MS C	Doriane MANGE	Anissa LOUCHENE	12 PS + 13 MS = 25
MS-GS	Valérie VALLA-MURARD	Sabrina KHELOUI	5 MS + 19 GS = 24
GS-CP	Noémie BIDAULT	Chantal VALETTE	18 GS + 6 CP = 24
CP	Marion DUC-MAUGE		21
CE1	Mme BRUNEL		22
CE1-CE2	Nathalie HALLART		13 CE1 + 10 CE2 = 23
CE2	Gaëlle ARNAUD		26
CE2-CM1-CM2	Isabelle HUNOT-BORETTI		8 CE2 + 9 CM1 + 8 CM2 = 25
CM1-CM2 A	Bertrand SUATTON		11 CM1 + 15 CM2 = 26
CM1-CM2 B	Mme DEVRAIGNE		12 CM1 + 15 CM2 = 27
Directrice	Stéphanie MESQUIDA		TOTAL : 293 élèves

Ligne : 411 - PRIMAIRE CHUZELLES

dernière mise à jour : horaires à partir du 1^{er} septembre 2026



Transports scolaires : horaires et itinéraires

Les horaires des transports scolaires pour l'école primaire de Chuzelles et pour les établissements secondaires se trouvent sur le site internet de Chuzelles et de Vienne Condrieu Agglomération : chuzelles.fr/ages-de-la-vie/education-jeunesse/transports-scolaires

Attention : nouvelle numérotation des lignes :

411 : école primaire de Chuzelles

407 et 408 : collège Grange et lycée Ella Fitzgerald

404 : Vienne et lycée Ella Fitzgerald

Pratique : avec l'appli L'va vous pouvez géolocaliser votre bus (scolaire et lignes régulières). Onglet « Horaires » puis après avoir sélectionné la ligne choisir l'onglet « En direct ».

Des nouvelles de l'école

2025-2026 : une année riche en projets pour l'école

Cette année encore, de nombreux projets ont vu le jour à l'école, contribuant à en faire un lieu d'apprentissage où se conjuguent curiosité, découverte et plaisir d'être ensemble.

Cette dynamique doit beaucoup à la mobilisation conjointe de l'équipe enseignante, des familles, de l'APE, du Sou des écoles et de la mairie, chacun apportant ses idées, son énergie et ses moyens au service des enfants.

Découverte du jeu d'échecs

Depuis janvier 2026, les échecs ont fait leur apparition dans les activités périscolaires. Chaque jeudi, les enfants volontaires ont pu s'initier à ce jeu de stratégie grâce à l'intervention d'un membre de l'Échecs Club de Corbas-Mions.

Le projet s'est prolongé dans la cour avec le tracé, par les élèves de CM1 et CM2, de deux grands damiers. La mairie en a ensuite réalisé le marquage définitif et financé la peinture, tandis que l'APE et le Sou ont participé à l'achat de pièces géantes pour les jeux d'échecs et de dames.

Les enfants disposent ainsi désormais d'un espace de jeu grande nature !



Des parvis plus ludiques

Les abords de l'école ont également été aménagés cette année, avec le tracé au sol de jeux, marelles et parcours, qui offrent aux enfants de nouveaux espaces pour bouger, jouer et se retrouver.

Ce projet est né d'une proposition portée par des parents de l'APE lors d'une réunion commune, illustrant une nouvelle fois l'intérêt du travail en concertation pour améliorer le quotidien des enfants.

Le soutien aux projets culturels est reconduit

La municipalité a renouvelé son soutien aux projets culturels des classes, avec une aide de 250€ par classe. Les élèves ont ainsi pu bénéficier d'interventions autour de la danse, de la musique ou du conte, autant d'activités qui enrichissent leur parcours scolaire.

Le défi sans écran et sa fresque participative

Autre temps fort de l'année : la participation au défi sans écran, en partenariat avec l'école et l'APE.

Pour l'occasion, le Conseil municipal des enfants a imaginé un fil rouge original : une fresque participative réunissant enfants et parents, réalisée sous la direction de l'artiste chuzellois Gilbert Duchesne.

Ce projet artistique, collectif et intergénérationnel sera poursuivi l'an prochain afin d'y associer d'autres habitants.

La restructuration du restaurant scolaire, chantier phare de la rentrée

Plusieurs aménagements sont venus améliorer le quotidien des élèves cette année, mais le projet le plus important reste sans conteste la restructuration du restaurant scolaire en self, qui entrera en fonction dès cette rentrée.

L'objectif est de mieux organiser les déplacements des élèves, de réduire les temps d'attente et d'améliorer leur confort pendant le repas. Plusieurs équipements viendront également contribuer à rendre ce moment plus agréable : climatisation, bandeaux LED pour sensibiliser les élèves au niveau sonore et les aider à le maîtriser, et acquisition d'une vaisselle plus silencieuse.

Le Mille Loisirs toujours fidèle au rendez-vous

Pour la troisième année consécutive, la commune a accueilli une antenne de Mille Loisirs durant l'été, avec des aménagements pour s'adapter aux contraintes des fortes chaleurs et des travaux (transfert des repas et de certaines activités à la Blanchonnière).

Avec 80 enfants accueillis, ce service répond à un besoin réel des familles en leur permettant de bénéficier d'une solution de garde pendant les vacances scolaires. Une initiative qui, année après année, trouve pleinement sa place dans la vie de notre commune.

Le Conseil Municipal Enfants Les jeunes citoyens s'engagent.

- Gaspard Bobillier-Chaumont
- Eva Karkélian
- Kiara Fontaine
- Léana Hubert
- Rayan Clerc
- Natéo Mémerly
- Léon Brasset-Fragale
- Thomas Bourdic
- Mathéo Valat
- Théo Brebion
- Evan Hubert

Au mois de novembre dernier, le Conseil Municipal Enfants a été renouvelé. Onze jeunes Chuzellois, élèves de CE2 et CM1, ont été élus pour une période de deux ans. À l'issue du scrutin, les nouveaux élus ont été officiellement installés lors d'une première séance plénière en décembre, marquant le début de leur mandat.



Cap sur 2026-2027

La rentrée prochaine marquera une nouvelle étape avec un joli nom : l'école **primaire Marie-Thé Odrat**. Ce nom rendra hommage à celle qui fut, pendant plus de vingt ans, adjointe aux affaires scolaires et s'est investie sans compter dans la vie de notre école et de notre village. C'est une belle façon de faire vivre sa mémoire et de transmettre aux nouvelles générations l'histoire de celles et ceux qui ont contribué à faire grandir notre école.

Les activités périscolaires continueront de se développer, avec de nouvelles propositions sur inscription : les cours d'échecs seront



reconduits, aux côtés d'ateliers créatifs et culturels, de tournois sportifs et d'ateliers de pâtisserie. De quoi satisfaire tous les goûts des enfants.

Une nouvelle surprise attend par ailleurs les plus jeunes, avec l'installation d'un équipement dans la cour de la maternelle d'ici la fin de l'année 2026.

L'année 2025-2026 aura une nouvelle fois démontré tout ce que la coopération entre l'école, les familles, les associations et la commune peut permettre de réaliser. Cette dynamique se poursuivra dès la rentrée, pour continuer à faire vivre et grandir notre école.



La **cérémonie des vœux en janvier 2026** a été marquée par une passation symbolique entre les anciens élus du CME et la nouvelle équipe, illustrant la continuité de cet investissement citoyen.

Les jeunes conseillers ont pris part à plusieurs temps forts de la vie communale. Ils ont notamment **participé aux cérémonies** du 19 mars et du 8 mai, témoignant de leur engagement dans le devoir de mémoire.

Ils se sont également mobilisés lors du **repas des aînés**, où ils ont aidé au service des desserts, contribuant ainsi à la réussite de cet événement.

Des réunions de travail ont permis d'engager les premières réflexions autour des projets à mener. Ils ont aussi participé au projet de fresque sous le préau avec un artiste chuzellois. Enfin, comme chaque année, ils ont participé à la sélection du film de Ciné-été.



Concert Jazz à Vienne

Depuis 2004, Jazz à Vienne offre un spectacle à destination des enfants du pays viennois au théâtre antique à l'ouverture du festival. La commune de Chuzelles finance le transport en car pour cet événement. Le 22 juin dernier, tous les élèves de l'école élémentaire, du CP au CM2, ont assisté à la représentation de la création jeune public 2026, une œuvre musicale contée qui puise son inspiration dans le roman « Ronja, fille de brigands », un conte scandinave. Vincent Peirani accompagné d'une classe de CM1 et de CM2 de l'Ecole Paul Bert et de 24 chanteurs et chanteuses amateurs ont fait vibrer la scène du théâtre antique.



Mesures renforcées face aux fortes chaleurs

Face aux fortes chaleurs, la municipalité et l'équipe enseignante ont mis en place des mesures pour le confort et la sécurité des élèves.

Déjà en 2025 : les classes modulaires et le dortoir des maternelles sont climatisés. Chaque classe est équipée de ventilateurs et brumisateurs et de volets roulants. Les élèves bénéficient également d'un accès à la salle bleue, naturellement tempérée, et à la salle climatisée de la Blanchonnière (sans gêner les activités des seniors).

Cette année, le dispositif a été renforcé : installation de climatiseurs mobiles dans les classes les plus exposées à la chaleur, mise

en place d'un brumisateur dans la cour de récréation et aération quotidienne de l'ensemble de l'école par les élus, de la tombée de la nuit jusqu'aux premières heures du matin. De plus, des parents ont prêté ou donné des climatiseurs mobiles.

Par ailleurs, lors des épisodes caniculaires, la Direction académique a autorisé les familles qui le souhaitent à récupérer leurs enfants à la pause méridienne, sans incidence sur l'assiduité scolaire.

Consciente des enjeux liés au changement climatique, la commune intègre désormais la performance thermique dans tous ses projets. Le futur projet de



renovation-reconstruction du groupe scolaire permettra à terme de repenser les bâtiments et les espaces extérieurs pour mieux faire face aux canicules.

Merci au personnel périscolaire, à l'équipe pédagogique et aux parents pour leur aide !

Invitation



Monsieur Nicolas HYVERNAT,
Maire de Chuzelles, le conseil municipal
et les familles ODRAT - VAUDAINÉ

ont l'honneur de vous convier à la
**cérémonie d'hommage
à Marie-Thé ODRAT**

à l'occasion de la dénomination de l'école :
École primaire Marie-Thé ODRAT

lundi 31 août 2026 à 18h30

Rendez-vous Place des Écoles

*Merci de confirmer votre présence
au secrétariat de la mairie*

Transports scolaires

Journée de sensibilisation des CM2

Chaque année, Vienne Condrieu Agglomération organise, avec ses partenaires, des journées d'information à destination des élèves de CM2. L'objectif est de sensibiliser les élèves à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports collectifs, tout en leur permettant de se familiariser avec le réseau de transport qu'ils utiliseront au quotidien à leur entrée au collège.

Cette année, la numérotation des lignes scolaires change. Pour plus de renseignements, consulter le **calculateur d'itinéraire** sur le site lva-mobilite.fr.



Travaux du groupe scolaire

Chauffage de la maternelle

En janvier 2026, l'école maternelle a subi une panne de chauffage, qui a nécessité de rénover tout le réseau de canalisations situé en sous-sol, et d'organiser le chauffage temporaire des locaux pendant les travaux.



Restructuration du restaurant scolaire en self-service

Conçu en 2012, le restaurant scolaire servait à ses débuts 120 repas. Il atteint aujourd'hui ses limites en accueillant désormais jusqu'à 245 repas en période de pointe. Des travaux de restructuration s'imposaient donc pour l'adapter aux besoins actuels.

Le projet prévoit la création d'une ligne de self-service pour les élèves de l'élémentaire, dans une salle agrandie, ainsi qu'une réorganisation complète de l'espace dédié aux maternelles. La gestion des flux d'enfants sera optimisée, qu'il s'agisse de l'accès aux toilettes ou aux différentes salles, et un dispositif de tri des déchets sera mis en place, le self-service devant par ailleurs contribuer à réduire le gaspillage alimentaire.

Le confort acoustique fait également l'objet d'une attention particulière, avec un sol et des plafonds repensés pour l'insonorisation, complétés par un bandeau lumineux à LED qui change de couleur selon le niveau sonore, incitant ainsi les enfants à en prendre conscience et à le réduire. Enfin, les deux salles seront climatisées afin de mieux supporter les épisodes de canicule.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 481578€ HT, financé à hauteur de 114 846€ par l'État au titre de la DETR et de 125 000€ par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, soit près de 50% de subventions publiques, le solde restant à la charge de la commune.



Travaux Voirie



Voiries communales

Des reprises de voirie ont été réalisées par Vienne Condrieu Agglomération sur nos routes communales : Route des Serpaizières, Route de Thiers, Impasse du mas des Pins etc.

Élargissement de la route des Allégnières

Élargissement de la route des Allégnières afin de permettre le croisement des camions.



Démolition - reconstruction du pont des Folatières

En raison de la fragilité constatée de sa structure, le pont des Folatières a dû être démoli et il est en cours de reconstruction depuis début juillet. Les travaux d'une durée prévue de 3 mois et d'un montant total de 241 222€ HT sont financés par Vienne Condrieu Agglomération.

Déplacement de la ligne à moyenne tension

Pêche électrique pour attraper et relâcher les poissons en amont

Busage de la Sévenne et démolition du pont



Préparation et ferrailage de la semelle



Semelles des piliers en béton



Le chantier est très difficile

Travaux d'assainissement sur la RD123

Après plus d'un an de travaux à cause de conditions très difficiles, les travaux sur le réseau d'assainissement sont terminés. Pour solutionner les problèmes récurrents, une pompe de relevage a été mise en place près du stade, afin d'éviter les débordements d'eaux usées sur la voirie et sur les parcelles avoisinantes.

Financement par Vienne Condrieu Agglomération.



Réseau d'eau potable

Travaux réalisés par la SAUR.

Création de 3 chambres pour stabilisateur sur réseau d'eau potable : Grande rue, Montée de la Devillière, route des Pins



Restauration de la croix de Tourmente

La croix de Tourmente, détruite lors d'un accident, a été reconstruite.



Abribus des Serpaizières

Remplacement du busage bouché à l'abribus des Serpaizières pour éliminer les problèmes récurrents de stagnation des eaux pluviales. Financement Vienne Condrieu Agglomération.



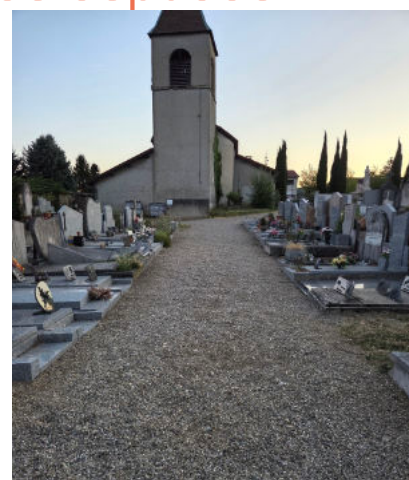
Maintenance du stade

Des travaux d'entretien et d'amélioration ont été réalisés au stade en fin de saison sportive : regarnissage, sablage, décompactage et fertilisation de la pelouse, rénovation du crépi du bâtiment. Les bénévoles du FC Sévenne ont réalisé la rénovation des gradins avec les matériaux fournis par la commune. Un grand merci à eux !



Entretien des espaces publics

Nous faisons occasionnellement appel à la Régie Inter-Quartiers, un organisme solidaire pour l'emploi des personnes en difficulté, pour l'entretien des espaces publics, comme par exemple le désherbage du cimetière.



État civil 2025

Bienvenue aux nouveaux petits Chuzellois !

30 Naissances

18 FILLES ET 12 GARÇONS

- Rose GRANDENA, le 11 avril
- Mathéo PERRICHON, le 11 mai
- Sacha DERÈNES, le 16 mai
- Camille DANIEL, le 30 juin
- Sayan CHARRIER, le 28 juillet
- Valentina PITOIS-RICHARD, le 18 septembre
- Amélia JULIAN, le 28 octobre
- Luna MARTINEZ DE LIBERO, le 18 novembre
- Arthur BELIN, le 8 décembre
- Charline DRAY AVELINE, le 12 décembre
- Timothée BERGER CHRISTIN, le 15 décembre



9 Mariages

- PONNOT Lionel et KONAN Manuela, le 24/05/2025
- GIBAUD Brice et FERREIRA DOS SANTOS Sacha, le 19/07/2025
- FANTONI Frédéric et ABADI Marie, le 26/07/2025



13 Décès

- Jean DIGONNET, le 27/02/2025 - 93 ans
- Andrée FOREST, née MARÉCHAL, le 13/06/2025 - 97 ans
- Bénédicte DARGAUD, née MANSUY, le 25/06/2025 - 47 ans
- Guy PEYRE, le 25/06/2025 - 83 ans
- Marie-Thérèse BONNET, le 20/07/2025 - 91 ans
- Gérard PAYET, le 22/07/2025 - 90 ans
- Pierre RICHARD, le 13/08/2025 - 94 ans
- Sauveur CRAPANZANO, le 24/08/2025 - 84 ans
- Alexis BALESTRA, le 27/09/2025 - 24 ans
- Suzanne ROUSSET, née CHABANNEL, le 26/10/2025 - 89 ans
- Marc MEYER, le 29/10/2025 - 70 ans
- Maurice MARTINO, le 28/11/2025 - 85 ans
- Hélène MARCELIN, née D'ALÉO, le 21/12/2025 - 80 ans



Avis de décès

Le Maire, l'ensemble des élus et le CCAS ont la tristesse de vous faire part du décès de notre doyenne.

Madame Gabrielle Nuges nous a quittés à l'aube de ses 99 ans.

Elle était entourée de sa famille, à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

L'état civil 2026 paraîtra dans le prochain bulletin. Pour faire figurer un avis de naissance ou de mariage, merci de contacter le secrétariat de la mairie. En conformité avec le Règlement Général de Protection des Données, seuls les naissances et mariages ayant consenti à paraître sont listés. Les annonces de décès sont publiques.

Affaires sociales

Analyse des Besoins Sociaux

Les CCAS doivent réaliser une Analyse des Besoins Sociaux sur leurs communes. Au-delà de l'obligation réglementaire, l'ABS est avant tout un outil permettant de mieux connaître le territoire et d'appréhender les besoins des habitants.



L'ABS démarre avec un état des lieux de l'existant, permettant d'évaluer l'efficacité des solutions sociales apportées, ainsi que leur utilité à l'instant T. Elle permet ainsi de réajuster les politiques sociales et de mettre en place des actions sociales pertinentes.

Dans le bulletin, vous trouverez un questionnaire à nous retourner par mail ou par courrier, vous pouvez également le remplir en ligne, en scannant le QR code ci-dessus, ou sur chuzelles.fr/abs.

Le CCAS de Chuzelles vous remercie par avance de l'intérêt que vous lui porterez.

Don du sang

Nous remercions les équipes de l'EFS, et surtout les nombreux donneurs pour leur générosité et leur mobilisation lors de la collecte de sang de juin dernier. Grâce à votre don, vous contribuez à sauver des vies et à aider des personnes qui en ont besoin.

Merci à toutes et à tous pour votre participation !

Repas des aînés et colis

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le **dimanche 13 décembre** à midi à la Blanchonnière. Il est réservé aux Chuzellois de plus de 70 ans (nés en 1956 et avant).

À ce jour pour cette année, le thème du repas est en cours de réflexion. Nous espérons vous retrouver nombreux avec la même énergie que lors des précédentes éditions.

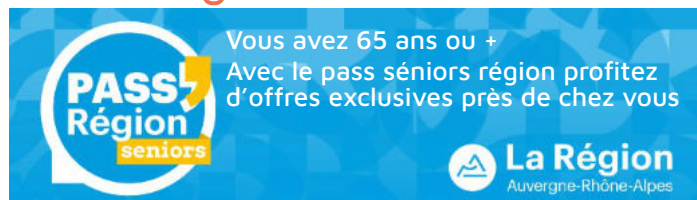
Colis de Noël

Les personnes nées en 1951 et avant peuvent, à la place du repas, choisir de recevoir un colis de produits régionaux.

Ceux-ci seront à retirer en mairie le 12 décembre, de 9 h à 12 h. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, une livraison à domicile par un élu pourra être organisée.

Vous recevrez début septembre un coupon-réponse à nous retourner avant le 20 octobre afin de nous faire connaître votre choix.

Pass région seniors



Demandez le sur :

<https://passregionseniors.auvergnerhonealpes.fr>

Campagne de vaccination grippe et covid

La municipalité et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de l'Ozon proposent un après-midi de vaccination le **mardi 17 novembre 2026** à la Blanchonnière. Les personnes éligibles recevront début septembre, un courrier leur permettant de prendre rendez-vous. Nous espérons que ce nouveau service répondra à vos besoins.

Retour en images : Goûter des seniors

Cette année, la 3ème édition du désormais traditionnel « Goûter des seniors » a eu lieu en mars 2026 à Villette de Vienne, en présence de participants toujours plus nombreux.

En 2027 l'événement sera reconduit et ce sera Serpaize qui nous accueillera pour cette sympathique fête co-organisée par les CCAS des communes de la Sévenne. Plus d'infos à venir.



Ciné d'Or

Cette sortie Cinéma mensuelle est ouverte à tous. Nous espérons vous voir toujours plus nombreux pour cette nouvelle saison. Le premier mardi de chaque mois, rendez-vous à 13h15 devant les commerces du Belvédère, le transport en car vous est offert par les CCAS de la Sévenne, et la séance est à 4€, sans réservation.

L'affaire Bojarski / 1 septembre 2026

Durée : 2 h 08 | Genre : Drame | Sortie : janvier 2026 | De : Jean-Paul Salomé, avec Reda Kateb, Sara Giraudeau, Bastien Bouillon

Jan Bojarski, jeune ingénieur polonais, se réfugie en France pendant la guerre. Il y utilise ses dons pour fabriquer des faux papiers pendant l'occupation allemande. Après la guerre, son absence d'état civil l'empêche de déposer les brevets de ses nombreuses inventions et il est limité à des petits boulots mal rémunérés...

C'était mieux demain / 6 octobre 2026

Durée : 1 h 43 | Genre : Comédie | Sortie : octobre 2025 | De : Vinciane Millereau, avec Elsa Zylberstein, Didier Bourdon, Mathilde Le Borgne

Dans une petite bourgade française, Hélène, Michel, et leurs deux enfants, coulent des jours heureux dans l'insouciance des années 1950. Soudainement propulsés en 2025, le couple découvre un monde moderne à l'opposé de celui qu'ils connaissent.

Des jours meilleurs / 3 novembre 2026

Durée : 1 h 44 | Genre : Comédie dramatique | Sortie : avril 2025 | De : Elsa Bennett, Hippolyte Dard, avec Valérie Bonneton, Michèle Laroque, Sabrina Ouazani

À la suite d'un accident de voiture, Suzanne perd la garde de ses trois enfants. Elle n'a plus le choix et doit se soigner dans un centre pour alcooliques. À peine arrivée, elle y rencontre Alice et Diane, deux femmes au caractère bien trempé. Denis, éducateur sportif, va tenter de les réunir autour du même objectif.

Chers parents / 1 décembre 2026

Durée : 1 h 26 | Genre : Comédie | Sortie : février 2026 | De : Emmanuel Patron, avec André Dussollier, Miou-Miou, Arnaud Ducret

Quand Alice et Vincent Gauthier convoquent en urgence leurs trois enfants, la fratrie débarque affolée craignant le pire... Mais, bonne nouvelle, leurs parents ont en fait touché le Jackpot ! Le problème : ils ne comptent pas leur donner un centime.

Les enfants de la résistance / 5 janvier 2027

Durée : 1 h 41 | Genre : Aventure, Drame | Sortie : février 2026 | De : Christophe Barratier, avec Lucas Hector, Nina Filbrandt, Octave Gerbi

Pendant l'occupation allemande durant la Seconde Guerre mondiale, François, Eusèbe et Elsa, trois enfants courageux, se lancent dans une aventure secrète : résister aux nazis en plein cœur de la France.

Séances les mardis à 14h - 16h30 - 19h

Cocorico 2 / 2 février 2027

Durée : 1 h 31 | Genre : Comédie | Sortie : avril 2026 | De : Julien Hervé, avec Christian Clavier, Didier Bourdon, Sylvie Testud

Après avoir découvert la vérité sur leurs origines, grâce à des tests ADN aux résultats pour le moins surprenants, les Bouvier-Sauvage et les Martin décident d'enterrer la hache de guerre, pour organiser le mariage de leurs enfants. Mais c'était sans compter sur un imprévu de taille : un cousin de Frédéric a été retrouvé grâce aux tests... Révélant que les résultats étaient erronés. Les deux familles vont découvrir que leurs ancêtres n'ont pas fini de les surprendre !

Compostelle / 2 mars 2027

Durée : 1 h 54 | Genre : Comédie, Drame | Sortie : avril 2026 | De : Yann Samuël, avec Alexandra Lamy, Julien Le Berre, Mélanie Doutey

Fred et Adam, un adolescent en rupture, ne se connaissent pas. Pourtant, grâce à une association, ils entreprennent ensemble le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. Elle cherche à apaiser son passé. Il tente de canaliser sa colère et son sentiment d'abandon. Au fil des kilomètres, entre affrontements et instants suspendus, un lien fragile se tisse...

Regarde / 6 avril 2027

Durée : 1 h 31 | Genre : Comédie dramatique | Sortie : septembre 2025

De : Emmanuel Poulain-Arnaud, avec Audrey Fleurot, Dany Boon, Ewan Bourdelles

Chris et Antoine ont bien du mal à s'entendre depuis leur divorce. Mais, lorsqu'on leur annonce que leur fils de 16 ans est atteint d'une maladie rare, qui va lui faire perdre la vue. Ils s'efforcent de mettre leurs rancœurs de côté...

L'arnaqueuse / 4 mai 2027

Durée : 1 h 22 | Genre : Comédie | Sortie : avril 2026 | De : Wilfried Mance, avec Fadily Camara, Josiane Balasko, Jean-Pascal Zadi

Fanny, 30 ans, enceinte, n'en peut plus de vivre chez son père avec Virgil, son compagnon, champion de la procrastination. Alors quand elle tombe sur une offre en or : un appartement « parquet, moulures, cheminées » en viager dans Paris, elle fonce tête baissée. Mais Masséna, la vendeuse, est tout sauf mourante... Bien décidée à récupérer les clés de sa nouvelle vie, Fanny s'engage dans une guerre sans pitié contre l'arnaqueuse.

Film surprise / Mardi 1 juin 2027

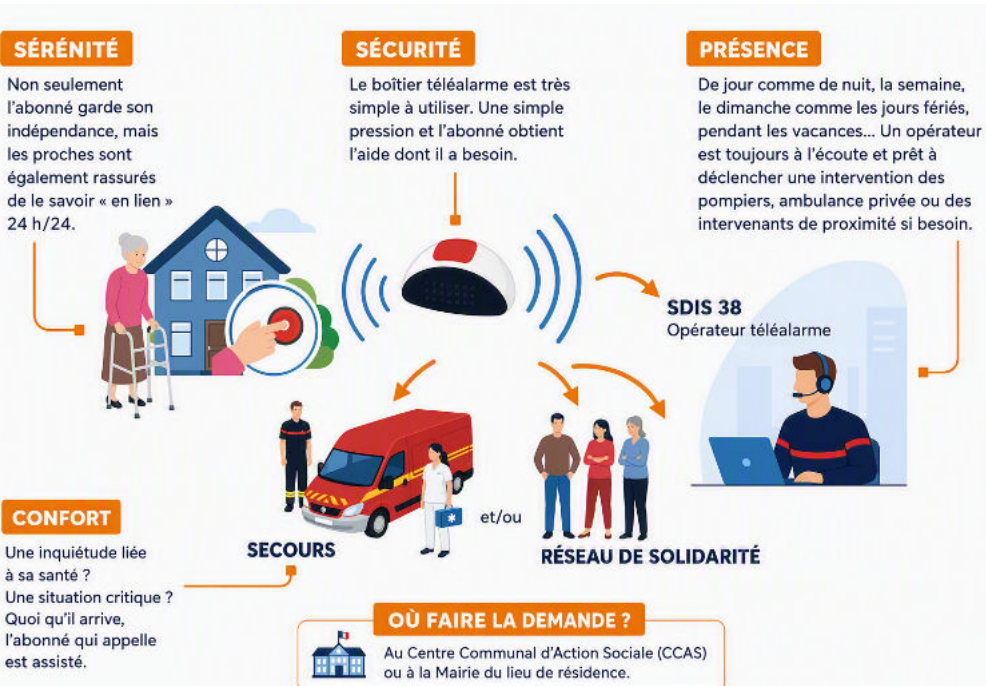
Téléalarme

Ce service est proposé par Vienne Condrieu Agglomération à tous les habitants du territoire. Sur notre commune, 23 abonnés l'utilisent déjà.

L'abonnement coûte 34€/mois pour une personne ou un couple, avec un avoir fiscal de 50% en fin d'année.

L'installation est très simple et ne nécessite pas de connexion internet. Elle est effectuée par le service Téléalarme de VCA, avec la présence d'une personne du CCAS de Chuzelles. Chaque mois, un élu ou bénévole du CCAS visite les foyers équipés pour effectuer un test.

Pour tout renseignement contactez Agnès Déchasse, Conseillère déléguée aux affaires sociales.



Commémorations

Les cérémonies commémoratives se déroulent alternativement à Seyssuel et à Chuzelles :

Dates	2026-2028 2030-2032	2027-2029 2031-2033
19 mars	18h Seyssuel - 19h Chuzelles	
8 mai	10h Seyssuel 11h Chuzelles	10h Chuzelles 11h Seyssuel
11 novembre	10h Chuzelles 11h Seyssuel	10h Seyssuel 11h Chuzelles

À cela s'ajoute la cérémonie de Communay, au monument des fusillés, à 9h, le dimanche le plus proche du 21 juin, en mémoire de l'arrestation de Jean Moulin.

Nous remercions chaleureusement les associations qui nous accompagnent fidèlement lors de ces commémorations : la FNACA, l'Harmonie et L'EnVol.

Nous remercions également Chuzelles Histoire et Patrimoine, qui organise une exposition à chaque commémoration, ainsi que le Conseil municipal des enfants, présent à chacune d'entre elles, et l'équipe enseignante et les élèves, qui participent avec des lectures de textes.



Animation Culture Loisirs

25ème marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël de Chuzelles aura lieu cette année le **samedi 5 décembre 2026**, avec un début des festivités à 15h. Au programme, de nombreuses animations : déambulations, jeux pour les enfants, stands d'artisanat et de restauration, associations... Nouveauté cette année : en raison du report du feu d'artifice du 13 juillet dernier pour la fête nationale, celui-ci pourrait être tiré pendant le marché de Noël !

Pour les exposants, les réservations ont déjà débuté, elles se font par mail à l'adresse :

marchedenoel@chuzelles.fr Plus d'infos en mairie.

Exposition artistique

Le weekend des **13 et 14 mars 2027** aura lieu à la Blanchonnière la première exposition artistique municipale, dans le domaine des arts plastiques : Peinture, Sculpture, Photographie. Vous pourrez découvrir ou redécouvrir les œuvres d'artistes professionnels de Chuzelles et des environs.

Plus d'informations prochainement !

Festival d'humour

Le 26 mars dernier, Chuzelles accueillait l'humoriste Christophe Basclo dans le cadre du 44e Festival d'Humour de Vienne et alentours. Son spectacle #Daron, joué à guichets fermés, a été un grand succès. Il y raconte avec humour son quotidien de père d'un adolescent de la génération TikTok.

Porté par un esprit associatif et collectif, le festival est un rendez-vous incontournable de l'agglomération. Merci à la MJC de Vienne pour cette collaboration, ainsi qu'au public chuzellois venu nombreux partager ce moment de rire.

Bibliothèque

Retour sur les animations 2025-26 :

- Toujours les rendez-vous mensuels des bébés lecteurs, un vendredi matin par mois
- Des rendez-vous jeux pendant les vacances scolaires
- Un escape game « Panique à la bibliothèque » en novembre 2025
- La Fête du court-métrage, samedi 28 mars 2026 avec une sélection de petits films à partager en famille.
- Des cafés-lecture en mars et avril 2026
- Contes Tradi-Exceptionnels, samedi 30 mai 2026, un spectacle de Cécile Leoen de la compagnie Wakibus pour les plus jeunes, à partir de 4 ans.
- Un atelier vélo, samedi 6 juin 2026 : comme les années précédentes, les lecteurs étaient invités à venir à la bibliothèque à vélo. En partenariat avec l'atelier du Reynard à Ampuis, un contrôle et des conseils d'entretien leur étaient proposés, ainsi qu'une sélection d'ouvrages sur le sujet : guides, documents techniques, historiques.

Du changement à la rentrée 2026

Nos deux bibliothécaires nous quittent fin septembre, Isabelle Grangeat pour une retraite bien méritée, et Isabelle Minet pour une disponibilité d'un an. Leurs remplaçantes sont déjà recrutées, vous pourrez faire leur connaissance à la rentrée. Nul doute que la bibliothèque poursuivra son développement et ses animations avec le même enthousiasme, au bénéfice de tous ses usagers.

Nouveaux horaires à compter d'octobre 2026 : la bibliothèque sera ouverte tous les jours :

- Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 16h-18h30
- Mercredi : 10h-12h et 14h-18h30
- Samedi : 9h30-12h30

Retour en images : un été festif !

Caravan'Jazz

Le vendredi 29 mai 2026, Chuzelles a eu le plaisir d'accueillir Caravan'Jazz, le spectacle itinérant porté par Jazz à Vienne et Vienne Condrieu Agglomération.

Pour ouvrir cette soirée sous un soleil radieux, le 5/7 Band de l'Harmonie Seyssuel-Chuzelles nous a une nouvelle fois régalez par la qualité de son interprétation. Avec une trentaine de musiciens présents, l'ensemble a livré une prestation remarquable. Merci à eux !

La soirée s'est poursuivie avec Dystoh, un duo dynamique et talentueux composé de Ray Tabana au saxophone baryton et Phil Motion aux percussions. Avec leur univers mêlant rythmes

latinos, reggae et influences multiples, ils ont offert au public une belle découverte musicale.

Pour conclure la soirée, le DJ set de Jukeboxlive a fait danser le public au son vintage des vinyles à la demande, leur offrant un voyage musical interactif à travers les décennies. Petits et grands se sont ainsi retrouvés sur la piste, partageant un dernier moment de fête qui a parfaitement clôturé cette belle soirée de Caravan'Jazz à Chuzelles.

Merci à l'EnVol d'avoir tenu la buvette, au traiteur pour sa bonne paella, aux techniciens de Jazz à Vienne qui ont contribué au bon déroulement de l'événement, ainsi qu'aux nombreuses personnes ayant participé à cette belle soirée.



Fête de la musique

Ce samedi 20 juin 2026, afin de célébrer la fête de la musique, l'École de musique de Seyssuel - Chuzelles, les musiciens de la « scène ouverte » Nicolas et Ghislain, et le DJ Samir se sont relayés sur la scène de la Blanchonnière pour nous offrir un agréable voyage musical à travers des styles variés.

Cette diversité a permis de mettre en lumière la richesse culturelle qu'apporte la musique, véritable langage universel qui rapproche les générations, ouvre les esprits et célèbre les différences.

Un grand merci aux musiciens et chanteurs ayant participé, à l'ACAC pour la buvette, à Frouky Burger pour la restauration ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont aidé à l'organisation et contribué ainsi à la réussite de ce bel événement.



Ciné été

Mardi 7 juillet s'est tenue notre séance estivale de Ciné Été. Comme ces dernières années, les conditions météo favorables ont permis d'assurer la projection en extérieur, dans la cour de l'école. Petits et grands sont venus nombreux voir ou revoir « Super Mario Galaxy, le film », sélectionné par les jeunes élus du CME. En attendant la tombée de la nuit, le Sou des écoles proposait des boissons et friandises.



Cette manifestation familiale portée par Vienne Condrieu Agglomération rencontre chaque année un vif succès. Avec plus de 300 spectateurs cette année encore, la séance chuzelloise compte parmi les rendez-vous les plus fréquentés du territoire et participe à la diffusion de la culture pour tous.



Fête nationale

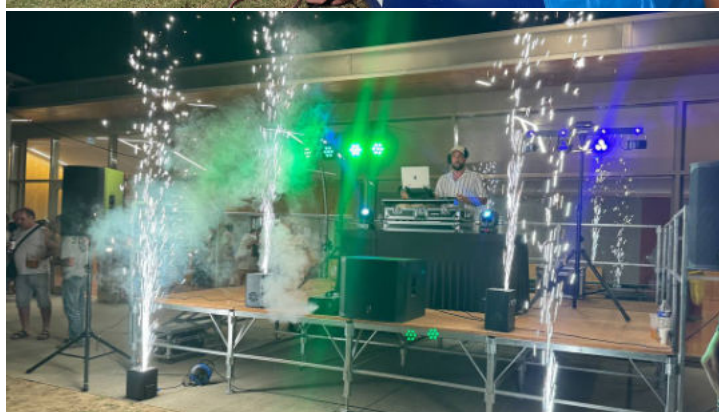
Malgré la canicule, la sécheresse et l'interdiction des feux d'artifice dans les jours précédant l'évènement, nous avons à cœur de maintenir la célébration de notre traditionnelle Fête nationale dans les meilleures conditions possibles.

Afin de permettre à chacun de profiter pleinement de cette soirée, un espace extérieur aménagé avec des barnums et des brumisateurs a été mis à disposition. La salle climatisée de la Blanchonnière a également été ouverte pour offrir un lieu de fraîcheur et de convivialité accessible à tous. Quant aux enfants, ils ont pu profiter gratuitement pendant toute la soirée d'un ventriglisse géant qui les a amusés pendant des heures !

La soirée a débuté autour d'un bon repas « fideuà » cuisiné par les bénévoles du FC Sévenne, avant de se poursuivre dans une ambiance chaleureuse et festive à la buvette et sur la piste de danse. DJRed, qui assurait l'animation, a su faire danser toutes les générations jusqu'à la fin de la soirée.

Malgré les contraintes météorologiques, cette édition remaniée a réuni les habitants dans un esprit de partage, de bonne humeur et de convivialité, et a été un énorme succès.

Merci au FC Sévenne d'avoir géré la buvette et la restauration et aux bénévoles et aux élus qui ont aidé à l'organisation, sans oublier le rangement !



Ludomobile

Cette ludothèque itinérante rassemble petits et grands autour de moments de jeux et de découvertes. Notre école profite également de sa présence, les élèves s'y rendent avec leur classe lors de ses passages sur notre commune. C'est une belle opportunité de découvrir de nouvelles activités dans un cadre ludique et convivial.

Nous aurons le plaisir d'accueillir de nouveau la Ludomobile dans la salle de la Blanchonnière cette année, **les lundis de 10h à 12h et de 14h à 18h :**

- 28 septembre 2026
- 16 novembre 2026
- 18 janvier 2027
- 8 mars 2027
- 5 avril 2027
- 24 mai 2027

Un grand merci tout particulier aux bénévoles pour leur investissement et leur présence, essentiels à la réussite de cette animation.



Nous sommes par ailleurs toujours à la recherche de bénévoles pour continuer à faire vivre cette activité au sein de notre commune. Alors si vous voulez venir rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 74 57 90 97 pour vous faire connaître.

Associations

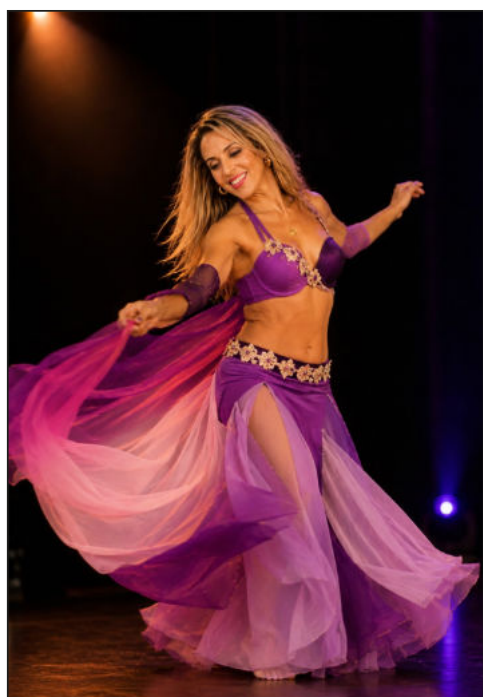
Forum des Associations

Le Forum des Associations est reconduit cette année et aura lieu le **samedi 5 septembre 2026 de 9h à 12h30 dans la salle de la Blanchonnière.**

Ce sera l'occasion de découvrir toutes les activités proposées par les associations chuzelloises en ce début d'année scolaire. À 12h30 un vin d'honneur sera offert. Nous vous attendons nombreux !



Nouvelle association : Je danse le Mya



Danser, partager et vivre ensemble

Je danse le Mya est un projet autour de la danse orientale, du bien-être et surtout du vivre ensemble. À travers la danse orientale, enrichie par des inspirations venues du monde, l'objectif est de faire découvrir la richesse des cultures et de créer à Chuzelles des moments de partage, de rencontre et de convivialité.

Dès cette année, le projet débutera par des stages, des ateliers et des animations, notamment lors des festivités et des temps forts de Chuzelles. L'occasion de faire de la danse un moment de fête, de favoriser les rencontres et de célébrer le mélange des cultures.

Des ateliers pourront également réunir enfants, parents et adultes autour de moments intergénérationnels, favorisant le bien-être, la confiance en soi et le plaisir d'être ensemble.

À partir de l'année prochaine, des cours réguliers seront mis en place afin de faire vivre ce projet tout au long de l'année et de permettre à chacun de découvrir, pratiquer et partager la danse dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Un projet placé sous le signe de la découverte, du partage, du mélange des cultures et du vivre ensemble.

Infos : **06 21 72 78 34** - Instagram : **@je_danse_le_myra**



Association Sport Fitness Chuzelles



ASFitness Chuzelles : une nouvelle saison sous le signe du sport, de la santé et de la convivialité

À l'approche de la rentrée, ASFitness Chuzelles est heureuse de retrouver ses adhérents et d'accueillir toutes celles et ceux qui souhaitent reprendre une activité physique ou découvrir une nouvelle discipline. Association sportive dynamique de la commune, ASFitness Chuzelles propose tout au long de l'année une offre variée, accessible à tous les âges et à tous les niveaux.

Encadrés par des coachs diplômés, les cours allient professionnalisme, bienveillance et plaisir de pratiquer. Yoga, Pilates, Zumba, renforcement musculaire, Step, Gym Seniors, danse, activités Fitness Kids... chacun peut trouver l'activité qui correspond à ses envies, à son rythme et à ses objectifs.

Les plus jeunes, dès 3 ans, bénéficient de séances spécialement conçues pour développer leur motricité, leur coordination et leur confiance en eux dans un cadre ludique et sécurisant.

Parce que bien vieillir passe aussi par le mouvement, la Gym Seniors occupe une place importante au sein de l'association. Les séances, adaptées aux capacités de chacun, permettent d'entretenir l'équilibre, la souplesse, la force musculaire et la mobilité, tout en prévenant le risque de chute. Elles contribuent également à préserver l'autonomie, à stimuler les fonctions cognitives et à maintenir un lien social essentiel au bien-être. Pratiquées dans une ambiance conviviale, elles offrent à chacun la possibilité de vieillir en bonne santé tout en prenant plaisir à bouger. Plus qu'un simple club de sport, l'association est un véritable lieu de rencontre, de partage et de convivialité où chacun évolue dans une ambiance chaleureuse.



COURS COLLECTIFS 2026/2027			
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
18H00 - 19H00 PILATES Sylvain	09H00 - 10H00 GYM ÉQUILIBRE SANTÉ Samir	09H30 - 11H00 RENFORCEMENT MUSCULAIRE STRETCHING Dalry	09H00 - 10H00 CIRCUIT MOBILITÉ FORCE & SOUPLESSE Samir
19H00 - 20H00 CIRCUIT TRAINING Sylvain	18H15 - 19H15 STEP (NIV.2) Samir	15H30 - 16H30 ÉVEIL MOUV [®] Motricité, développement et jeux (4/7 ans) Samir	15H15 - 16H15 PILATES GYM SUR CHAISE Samir
20H00 - 21H00 STEP / AERODANCE (NIV.1) Sylvain	19H15 - 20H15 ZUMBA / FITBOXING Samir	17H00 - 18H00 DANSE URBAINE (Niveau débutant) Hip-Hop, Zouk, Reggaton, etc. Dalry	19H15 - 20H00 YOGA VINAYASA Pour tous Clarisse
20H15 - 21H15 YOGI PILATES Samir	20H15 - 21H15 ZUMBA / KUDURO'FIT [®] Dalry	18H15 - 19H15 CIRCUIT TRAINING Dalry	
21H15 - 22H15 PILATES Dalry		19H15 - 20H15 PILATES Dalry	
22H15 - 23H15 ZUMBA / KUDURO'FIT [®] Dalry		20H15 - 21H15 ZUMBA / KUDURO'FIT [®] Dalry	

L'équipe sera heureuse de vous rencontrer lors du Forum des associations organisé par la commune le 5 septembre.

Pour en savoir plus rendez-vous sur www.asfitness.fr. Toute l'équipe d'ASFitness Chuzelles vous souhaite une excellente rentrée sportive et espère vous retrouver très prochainement.

Temps forts de l'association :
Assemblée Générale : Jeudi 3 septembre 2026 à 19h

Arbre de Noël : Mardi 15 décembre 2026
Week end « Village en Forme » : 6/7 Février 2027

Carnaval : Mercredi 17 Février 2027
Week end « Village en Forme » : 10/11 Avril 2027

AFR Association Familiale Rurale



Lors des deux dernières manifestations de l'Association Familiale et Rurale, joie et bonne humeur étaient au rendez-vous. La marche de nuit au printemps a permis de partager la traditionnelle soupe à l'oignon. Le rallye au départ de la chapelle Saint Maxime a été l'occasion de mettre à l'honneur la réhabilitation de la Croix de Tourmente par un défi à la fois culturel et créatif.

Vous pourrez nous retrouver au forum des associations le samedi 5 septembre.

A noter sur vos agendas pour ne pas oublier :

- La **soirée code de la route du 18 septembre** pour une mise à jour de vos connaissances dans une ambiance conviviale.
- La **marche de nuit d'automne le 16 octobre 2026**.
- Comme chaque année l'AFR est partenaire du Telethon pour le marché de Noël.
- Nous vous donnons également RDV le **vendredi 22 janvier 2027** aux Poletières pour notre **assemblée générale**.



Rugby Club de la Sevenne



Le Rugby Club La Sévenne confirme son rôle d'acteur associatif incontournable sur les communes de Luzinay, Serpaize, Villette-de-Vienne, Saint-Just-Chaleyssin et Chuzelles.

Depuis janvier, plusieurs temps forts ont rythmé la vie du club. Le **premier tournoi organisé sous les couleurs du RCS, « Les Petits Sévennois »**, a rassemblé plusieurs clubs du territoire dans une ambiance conviviale. Les rendez-vous incontournables, comme le videgrenier de Luzinay, les animations locales et les événements solidaires, ont une nouvelle fois mobilisé bénévoles, familles et partenaires autour des valeurs de partage qui font la force du club.

Avec plus de **250 licenciés**, répartis entre l'École de Rugby, les séniors et les sections loisirs, le RCS poursuit sa croissance. Véritable locomotive du club, l'École de Rugby accueille 117 jeunes licenciés encadrés par 21 éducateurs. Cette dynamique nourrit l'ambition d'obtenir une deuxième étoile dans le cadre de la labellisation de la Fédération Française de Rugby, récompensant la qualité de son projet éducatif.

La saison a également été marquée par de belles expériences, avec la participation des U12 au Tournoi Roméo et Juliette de Vérone et les échanges du RCPV avec le Galway Bay Rugby Club en Irlande. Autant d'initiatives qui illustrent l'ouverture du club et ses ambitions pour l'avenir.

Envie de rejoindre l'aventure ? Le RC La Sévenne



recherche de nouveaux joueurs, joueuses, éducateurs et bénévoles. Débutant ou confirmé, enfant ou adulte, chacun peut trouver sa place au sein d'un club où le rugby rime avec partage, engagement et convivialité.

Contact : secretariatrcs38@gmail.com

Nordique Chuzelloise

Avec 5 ans d'existence, la nordique chuzelloise rassemble 86 adhérents, qui marchent dans la bonne ambiance, encadrés par 2 moniteurs. L'assemblée générale a eu lieu le jeudi 11 Juin, en présence de M. le maire, Nicolas Hyvernât.

La reprise des cours aura lieu le jeudi 3 Septembre et le lundi 7 Septembre. Pour la saison 2025-26, les cours se poursuivent aux mêmes horaires :

- **Marche nordique douce : lundi 17h15-18h15** pour une activité sportive en douceur ou une reprise.
- **Marche nordique classique : lundi 18h30-20h et jeudi 9h-11h.**

Inscriptions lors du forum des associations, samedi 5 septembre, ou lors des cours. Des cours d'essai sont possibles, les bâtons de marche nordique sont prêts.

Deux sorties à la journée sont prévues, une en automne et la seconde au printemps.

Une grande première aura lieu cette année : l'organisation d'une randonnée pédestre, ouverte à tous. Celle-ci se déroulera le **dimanche 27 septembre**, départ de la Blanchonnière. 2 Parcours sont prévus : 9km et 14 km ; ravitaillements sur le parcours et buvette à l'arrivée. **Infos sur le site : <https://la-chuzelloise.fr>**



LA CHUZELLOISE
CHUZELLES
DIMANCHE 27
SEPTEMBRE 2026
RANDONNÉE



9 KM | 14 KM

DÉPART DE 8H À 10H
SALLE LA BLANCHONNIÈRE



RAVITAILLEMENT
À TOUS LES PARCOURS

BUVETTE
À L'ARRIVÉE



INSCRIPTIONS SUR
LA-CHUZELLOISE.FR



Football Club FC Sevenne

Chers membres, joueurs et supporters,

Nous avons le plaisir de vous présenter un résumé de notre saison au FC Sevenne, qui a été marquée par un développement notable de nos jeunes joueurs et joueuses. Sous la direction de notre directeur sportif, nos référents prônent le bien-être de nos licenciés ainsi que leur perfectionnement et les valeurs du club.

Notre référent de pôle (U6 à U9), Mike Ferreira, est au plus près de nos éducateurs qui font découvrir le football à travers diverses activités, contribuant ainsi à leur épanouissement.

Pour le football réduit (U10 à U13), notre référent Maxime Bidaud s'est pleinement engagé pour encadrer nos éducateurs, qui réalisent un travail exceptionnel en transmettant les valeurs du club et en approfondissant les connaissances footballistiques de nos jeunes. Bravo à eux !

En ce qui concerne le football à 11, Mickaël Gelas, notre référent, a également encadré nos éducateurs pour favoriser la progression de nos joueurs. Bien que la catégorie U15 ait rencontré quelques difficultés, nos jeunes ont su garder la tête haute et se préparent à rebondir l'année prochaine.

Pour les U17, nous avons réussi à nous placer en haut du tableau, une belle performance après notre montée l'année dernière.

Nos seniors 2 ont également bénéficié d'un travail de formation cette saison pour évoluer avec de gros objectif pour la saison prochaine, nous félicitons l'équipe 1 qui a brillamment terminé première de son groupe, accédant ainsi à la D3 tout en atteignant les demi-finales de la Coupe Vallée du Rhône.

Nos vétérans ont également connu une excellente année sportive, bravo à leurs deux équipes !

Enfin, notre pôle féminin est en plein essor, soutenu par des éducateurs expérimentés et des joueuses très engagées dans le projet. Merci à leur référent, Ludovic Trancy, et à tous les éducateurs pour leur dévouement à offrir du plaisir et à encadrer nos jeunes.

Nous avons aussi créé un pôle d'animation événementielle cette année, avec d'excellentes personnes qui participent à l'organisation de nos manifestations. Un grand merci à eux, ainsi qu'à tous les membres du bureau et à toutes les personnes qui s'impliquent, que ce soit en donnant de leur temps ou en s'identifiant à nos valeurs.

Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons les bras ouverts ! Ensemble, allons plus loin !

Un immense merci aux habitants et aux mairies de nos trois villages, dont le soutien est essentiel au renouveau du FC Sevenne. Sans cette générosité, nous ne pourrions pas avancer. Merci, merci, merci !

Sportivement, Le FC Sévenne



Les Copains des 7

Les copains des 7, une association dynamique et solidaire.

Nous sommes une bande de Copains né(e)s en 7 aimant faire la fête, dynamiques et désireux de faire partager notre joie de vivre. Ensemble, nous avons pris la décision de poursuivre notre aventure en créant l'association "Les copains des 7"

Notre association est ouverte à toute personne désireuse de transmettre du bonheur dans notre village, quelle que soit son année de naissance.

Notre matinée "Saucisses au vin blanc" du dimanche 26 avril 2026 a rencontré un réel succès malgré les différentes manifestations des communes environnantes, merci pour votre confiance.

Lors du **marché de Noël le samedi 5 décembre 2026** nous proposerons comme les années précédentes la **vente de nos burgers** générant un don au profit de la recherche contre le cancer.

Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations de Chuzelles le samedi 5 septembre 2026, un moment propice pour échanger avec vous et vous faire découvrir nos activités.

Notre **assemblée générale se tiendra le mardi 20 octobre 2026 à 19 H 00** au Mille Club. Vous êtes cordialement invités.



Arts et Loisirs à Gogo

Le **27 septembre prochain** aura lieu au Mille Club la 22ème édition de l'**exposition des travaux des membres de l'association.**



Nous vous recevrons dès 9h00 avec un café (ou un thé) et partagerons avec vous le verre de l'amitié vers 11h30.

Juste avant, nous vous donnons rendez-vous au Forum des Associations le 5 septembre au cours duquel nous nous ferons un plaisir de vous présenter notre activité, du dessin à la peinture, du crayon au pinceau, dans la joie et la bonne humeur ! A très vite !



Arts et Loisirs à Gogo



19 Mars : Un public nombreux s'est rassemblé, devant la stèle de la FNACA, au cimetière de Seyssuel. Monsieur le Maire, Frédéric BELMONTE, (dont c'était la dernière prestation de son mandat de Maire) a lu le message National de ce 64e anniversaire de l'entrée en vigueur du cessez-le feu entre la France et le gouvernement Algérien, mettant un terme à 7 ans de conflit. Il a rappelé l'importance de la transmission de mémoire aux jeunes générations pour préserver la paix. Avec le « Service Militaire » qui était en vigueur à l'époque, « les appelés » étaient envoyés pour « Maintenir l'Ordre », (notamment au site du champ de tir de REGGANE) en Algérie, Maroc et Tunisie.

Nous avons déposé les gerbes en ayant une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés.

8 Mai, à SEYSSUEL:

La nouvelle municipalité, conduite par Madame le Maire, a présenté une nouvelle organisation de la cérémonie, avec plus de respect pour ce 81e Anniversaire de l'Armistice de 1945. Les nouveaux élus de la commune ont découvert cet événement qui tombait dans l'oubli de l'histoire.

Les générations actuelles ont besoin de repères. Elles trouveront dans ces cérémonies, les signes du souvenir sans lesquels tout peuple ne peut bâtir son avenir.

À CHUZELLES :

Cérémonie du 81e Anniversaire de l'Armistice de 1945, reconduite par monsieur HYVERNAT, pour un nouveau mandat.

Nous avons bénéficié de la présence d'un nouveau porte drapeau, qui a été chaleureusement remercié pour sa volonté de maintenir et poursuivre ce devoir de mémoire.

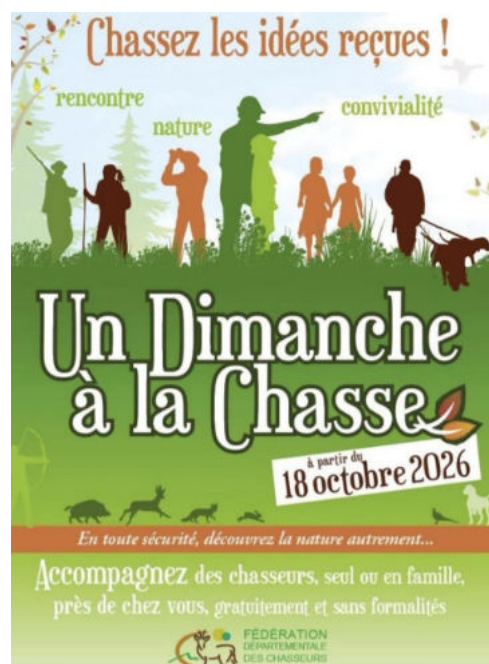
Être Porte Drapeau, ce n'est pas simplement tenir un emblème, c'est porter l'histoire, incarner les valeurs de la république et rendre hommage à celles et ceux qui ont servi, combattu et parfois donné de leur vie pour la liberté.

Nous ont quittés à regrets:

MARTINO Maurice, CARRET Georges, BLAIN Raymond, DIGONNET Danielle, TOURNIER André, LABBE Edouard, WATTELLE André.

Nos prochaines manifestations :

- **12 octobre** : Assemblée Générale au Mille Club à 15h
- **11 janvier 2027** : Tirage des Rois au Mille Club à 16h
- **21 mars 2027** : Repas FNACA au Mille Club à midi



Une journée à la chasse pour faire découvrir une passion

Le temps d'une journée, l'ACCA de Chuzelles vous invite, **le 18 octobre 2026**, à venir participer (sur inscription) à un **Dimanche à la Chasse**.

Cette journée de découverte est spécialement organisée, en partenariat avec la FDCl (Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère), pour permettre aux non-chasseurs de mieux comprendre cette activité, souvent méconnue, et d'échanger librement avec celles et ceux qui la pratiquent.

Au programme : accueil convivial, présentation du rôle des chasseurs dans la gestion de la faune, découverte des méthodes de chasse et de la faune présente sur notre territoire. Les participants pourront poser toutes leurs questions et découvrir les valeurs qui animent les chasseurs : le respect de la nature, la sécurité, la convivialité.

Cette journée est avant tout un moment de partage. Elle offre l'occasion de chasser les idées reçues, de favoriser le dialogue et de mieux comprendre les missions des chasseurs en matière de préservation des équilibres naturels et de gestion de la biodiversité.

Que l'on soit simplement curieux ou passionné par la nature, chacun est le bienvenu. Si vous souhaitez participer à cet événement, nous vous proposons de venir vous inscrire lors du forum des associations qui se tiendra le samedi 5 septembre prochain à la Blanchonnière.

Nous tenions également à remercier l'ensemble des sociétaires et M. le Maire pour leur présence à notre assemblée générale qui s'est tenue le 28 juin dernier au Mille-Club.

Ecole de Musique de Seyssuel - Chuzelles



L'EMSC toujours en mouvement !

La saison 2025-2026 a encore été particulièrement riche en nouveautés pour l'École de Musique de Seyssuel !

Cette année a notamment vu naître le Lalaband, un nouvel atelier de pratique vocale destiné aux adolescents et aux adultes. Avec cette création, l'école compte désormais cinq ateliers collectifs, offrant toujours plus d'occasions de partager la musique ensemble.

Côté scène, les élèves n'ont pas été en reste ! Le concert de printemps a marqué les esprits avec une belle interprétation du conte musical Pittocha, tandis que plusieurs musiciens ont eu le plaisir d'assurer la première partie du 5/7 Band. Autre belle réussite : la première édition de la Semaine de la Musique, organisée sous forme de portes ouvertes avant la Fête de la Musique de Chuzelles. Une belle occasion de mettre en lumière le travail des élèves, de rencontrer les habitants et de faire découvrir l'école à de futurs musiciens !

Et l'aventure continue !

La saison 2026-2027 sera rythmée par de nombreuses animations musicales destinées aux petits comme aux grands. Deux nouveautés viendront particulièrement marquer cette année.

La première sera la création d'un concert des ateliers collectifs, organisé au mois de mars. L'objectif : réunir sur une même scène des musiciens de Seyssuel et d'autres écoles du territoire pour une soirée placée sous le signe du partage et de la découverte.

La seconde nous emmènera vers **une aventure exceptionnelle avec Jazz à Vienne 2027**. Les élèves de Seyssuel rejoindront ceux du Conservatoire de Vienne, de la SIM et de l'école de musique de Chasse-sur-Rhône pour former un orchestre inédit autour d'une création originale. Ensemble, ils auront la chance de monter sur la prestigieuse scène de Cybèle aux côtés du groupe lyonnais Sampling is Beautiful, dont l'univers mêle jazz, hip-hop et influences du monde entier. Une formidable opportunité pour nos jeunes musiciens de vivre une expérience artistique unique et de porter haut les couleurs de Seyssuel !



Rendez-vous le samedi 5 septembre au Forum des Associations pour les inscriptions de la nouvelle saison. Nous serons heureux de vous accueillir pour partager avec vous cette nouvelle aventure musicale !

Offre disponible via le QR code ci-contre :

Suivez nous sur les réseaux :

[@ecolemusique_seyssuelchuzelles](https://www.instagram.com/ecolemusique_seyssuelchuzelles)

Nous contacter :

ecolemusiqueseychu@gmail.com



Le Trait d'Union

Le Trait d'union permet de conserver ce lien social important pour tous, de pouvoir se rencontrer chaque jeudi après-midi en toute convivialité et bonne humeur. C'est aussi l'occasion de découvrir des artistes locaux, des passionnés, s'offrir quelques petits plaisirs tout en échangeant autour de jeux de carte, de société ou autres, toute idée étant la bienvenue.

Nous vous attendons nombreux lors de nos **manifestations 2026** : **concours de belote coïncée le 24 octobre** au mille-club, **choucroute dansante le 29 novembre** à la Blanchonnière et notre **repas de Noël le 18 décembre** au club. Nous serons présents au forum des associations le matin du samedi 5 septembre 2026.

L'assemblée générale 2027 aura lieu mi-janvier au club à 14h et sera suivie du traditionnel tirage des rois. Retenez déjà les dates 2027 : le samedi 23 octobre concours de belote coïncée ouvert à tous et la choucroute dansante le dimanche 28 novembre.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, échanger, et à nous rejoindre nous vous accueillerons en toute convivialité le jeudi après-midi au local du club situé au début de la Rue du Verdier, face aux commerces du Belvédère, de 14 H à 17 H 30/18 H.

Pour toute information vous pouvez contacter sa Présidente au 06 75 79 84 73, vous rendre au club le jeudi après-midi ou aussi vous renseigner auprès d'un des membres du conseil d'administration.



APE Association des Parents d'Elèves



Une année riche en projets pour l'APE de Chuzelles

Cette année, l'Association des Parents d'Elèves de Chuzelles a mené de nombreuses actions grâce à l'engagement de ses bénévoles, au soutien de ses partenaires et à la participation des familles.

Le traditionnel **Marché de Noël**, organisé le 6 décembre, a rencontré un grand succès, notamment grâce à notre vente d'huîtres et de crevettes, rapidement épuisée.

Deux ateliers, organisés à Noël et à Pâques, ont également permis aux enfants et aux parents de créer ensemble, dans la bonne humeur, de jolies créations.

L'APE a aussi participé aux trois conseils d'école pour représenter les familles et échanger avec l'équipe éducative et la municipalité.

Parmi les temps forts, le **Défi sans écran**, porté avec l'école, la mairie et les associations locales, a proposé une conférence, la projection du film Et si on levait les yeux ? puis la participation au défi national du 19 au 28 mai.

Le 4 juillet, la troisième édition de notre **tournoi de pétanque** a réuni de nombreux participants dans une ambiance conviviale, malgré la chaleur. Merci à nos donateurs pour les lots offerts.

L'APE sera présente au Forum des associations, le 5 septembre à la Blanchonnière, puis à son **Assemblée Générale le 17 septembre** à la salle des Poletières. Nous serons heureux d'y accueillir de nouveaux bénévoles et toutes les personnes souhaitant découvrir nos actions.

L'APE remercie la municipalité, l'équipe enseignante, ses partenaires, ses donateurs, les bénévoles et les familles pour leur soutien tout au long de l'année



Sou des écoles



Une année riche en projets... grâce à vous !

Grâce à la participation des familles et à l'engagement de nos bénévoles, le Sou des Écoles a vécu une très belle année 2025-2026.

Les nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année permettent de soutenir concrètement les projets de l'école.

Cette année, le Sou des Écoles a ainsi pu financer :

- **700 € de projets par classe**
- **800€ de matériel pédagogique** pour les classes maternelles
- **2 500 € d'épargne** en vue de la **future classe verte**, dont le financement global du SOU est estimé à **5 000 €**

Pour continuer à proposer de beaux projets à nos enfants, nous souhaitons accueillir de nouveaux bénévoles et renforcer notre bureau. Pas besoin d'être disponible toute l'année : chacun participe selon ses possibilités, dans une ambiance conviviale où chaque aide compte.

Vous avez des idées, un peu de temps ou simplement l'envie de vous investir pour les enfants de notre commune ? Rejoignez-nous !

Ensemble, continuons à faire vivre le Sou des Écoles pour nos enfants.

L'équipe du Sou des Écoles



Evènements 2026-2027

13 Samedi Septembre  Repas portugais Venez déguster les délicieux poudes de Brasao! <i>Ecole de Chuzelles</i>	23 Samedi Janvier  Voeux et spectacle Venez profiter d'un moment festif pour fêter la nouvelle année ensemble! <i>Salle de la Blanchonnière</i>
6 Mardi Octobre  Assemblée Générale Venez partager quelques collations et des amuse-bouche pour faire le bilan de l'année et élire le nouveau bureau. <i>Salle des Poletières</i>	27 Samedi Mars  Caramentran Venez défilier déguisés accompagné d'une lanterne, partager un repas puis gagner de nombreux lots de la Tombola ! <i>Lieu à confirmer</i>
31 Vendredi Octobre  Halloween Une soirée surprenante ! On ne vous en dit pas plus !! <i>Salle de la Blanchonnière</i>	23 Dimanche Mai  Vide-grenier Vente de vêtements, objets divers et jouets. <i>Stade de Chuzelles</i>
Décembre  Vente de Sapins de Noël chocolat et de Fromages Commandez votre sapin de Noël et vos chocolats Cantal, raclette, reblochon, tomates, mont d'or, moribier bleu de gex, la dent du chat, etc ... <i>Parking de l'école</i>	Au mois de Mai  Vente de plants En partenariat avec les horticoles des Gordes Perrin Vente sur Hello Asso Plants de fruits et légumes, Herbes aromatiques <i>Parking de l'école</i>
05 Samedi Décembre  Marché de Noël Venez vous restaurer - hot dog, frites maison et Vente de boissons diverses <i>Parking du Mille Club</i>	25 Vendredi Juin  Kermesse Venez fêter avec nous la fin de la période scolaire avec des attractions diverses, buvette et restauration. Remise de cadeaux aux CM2 <i>Parking et salle de la Blanchonnière</i>

sou.ecoles.chuzelles@gmail.com <https://www.facebook.com/SouEcolesChuzelles>

Danses & Vous



DANSES ET VOUS est une association de danses sur Chuzelles, en activité depuis septembre 2020. Et oui ! Déjà la 7ème année !

Cette année, nous vous proposons des **cours de danses pour les adolescent(e)s et les adultes** :

- **Les lundis soir de 19h jusqu'à 22h, 3 cours** : Line Dance niv. 2 ; Country niv. 2 ; Country niv. 1
- **Les Jeudis soir de 18h jusqu'à 22h, 4 cours** : Line Dance niv. 1 ; Line Dance niv. 3 ; Multidances niv.1 (Rock'n Roll / Salsa / Chacha)

Le Pack Multidances est proposé sur 1 heure 45 de 20h15 à 22h les jeudis soir pour vous faire (re)découvrir ces 3 danses et pouvoir (re)dansez ces danses en soirée avec aisance. Modification pour cette année : on passe à 3 danses.

Les cours du lundi sont enseignés dans la salle bleue du Groupe Scolaire de Chuzelles derrière la Mairie, et ceux du jeudi dans la salle La Blanchonnière, 2 rue du Béal à Chuzelles.

Vos enseignants Christine, Loïc et Véronique auront le plaisir de vous accompagner lors de l'apprentissage de ces danses dans la joie et la bonne humeur.

DANSES ET VOUS, c'est l'occasion de danser, d'apprendre et de se perfectionner dans une ambiance décontractée à côté de chez vous.

L'association aura le plaisir de vous proposer :

- **Des soirées dansantes toutes danses** où vous pourrez mettre en application vos talents de danseur(se)s notamment lors des **weekends du 14 et 15 novembre 2026** (sur Saint Just chaleyssin) **30 et 31 janvier 2027 et du 29 et 30 mai 2027 (sur Chuzelles)**. Des stages pourront être proposés notamment sur du Discofox.

- **Des Rallyes Line Dance & Country** : spécialement pour celles et ceux qui prennent des cours de Line Dance & Country, mais aussi pour les curieux(les), nous vous proposons 4 heures NON STOP pour danser vos chorégraphies apprises en cours. C'est fun et challengeant !

Le premier pas, c'est à vous de le faire. Pour les suivants, DANSES ET VOUS vous accompagne.

Venez nous retrouver lors du forum des associations le samedi 5 septembre 2026, des démonstrations sont prévues autour des 10h30-11h.

Reprise des cours dès le lundi 7 septembre 2026

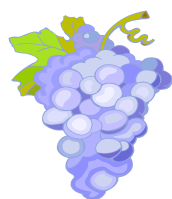
Info : www.sjcdansesetvous.fr, ou 06 16 90 89 74,

mail dansesetvous@outlook.com,

Facebook : SJC Danses et Vous.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
	DANSES ET VOUS Salle BLEUE (école) CHUZELLES	SJC DANSES salle MICHEL FOUREL ST JUST CHALEYSSIN	SJC DANSES salle MICHEL FOUREL ST JUST CHALEYSSIN	DANSES ET VOUS Salle LA BLANCHONNIERE CHUZELLES
18 H		LINE DANCE Niv. 1	SALSA / BACHATA Niv. 1	LINE DANCE Niv. 1
19 H				
19 H	LINE DANCE Niv. 2	LINE DANCE Niv. 2	ROCK'N ROLL Niv. 2	19 H LINE DANCE Niv. 3
20 H				20 H
20 H	COUNTRY Niv. 2	West Coast Swing Niv. 1	BACHATA / SALSA Niv. 2	15 MULTIDANCES Niv. 1
21 H				
21 H	COUNTRY Niv. 1	West Coast Swing Niv. 2	West Coast Swing Niv. 3	22 H 00 ROCK / SALSA ROCK / CHACHA
22 H				

Saint Vincent de Chuzelles



Chaque année, nous nous retrouvons fin janvier pour notre assemblée générale suivie de son traditionnel repas et courant février pour notre après-midi « belote coincée et jeux de société ».

Depuis deux années, notre voyage annuel fin juin connaît une fréquentation moindre, malgré de très beaux programmes. A l'avenir nous devons probablement nous adapter aux conditions climatiques et le déplacer début septembre. En effet, malgré l'altitude, la chaleur était pesante, mais la journée, appréciée de tous, fut propice à de belles rencontres et à la redécouverte d'une partie de notre histoire remplie d'émotion. Merci à tous, une association vit grâce et à travers ses adhérents. Nous aurons une pensée émue pour ceux qui nous ont quitté durant ce premier semestre 2026.



Si vous souhaitez venir nous rejoindre, nous serons présents le samedi 5 septembre au forum des associations.

Nos prochains moments importants d'échanges, de partage et d'amitié de fin d'année 2026 et du premier semestre 2027 sont :

- **Samedi 17 octobre : repas grenouilles** à la Blanchonnière
- **Dimanche 24 janvier : Assemblée générale** aux Poletières et repas au Mille-Club
- **Dimanche 21 février : Belote/jeux** à la Blanchonnière

Pour toute information vous pouvez contacter sa Présidente Marie-Thérèse CARRET : 06 75 79 84 73.

L'EnVol : une année qui a donné le ton !

La saison 2025-2026 a été particulièrement riche pour l'EnVol, avec de beaux projets musicaux et de nombreux moments de partage.

L'un des temps forts de l'année a été sa participation à un grand concert au Manège de Vienne «Concert'Eau en Sol Viennois», aux côtés de l'Harmonie de Seyssuel/Chuzelles, de la chorale Saint Pierre Chante de Saint-Pierre-de-Bœuf et de la chorale Mosaïque de Saint-Romain-en-Gal. Les deux représentations ont affiché complet et le public a réservé un accueil très chaleureux à ce spectacle de grande qualité. Un véritable succès qui a fait l'unanimité.

En avril, l'EnVol a organisé sa première matinée bretonne Crêpes/Galette Saucisses à Seyssuel. Cette nouvelle animation a rencontré un vif succès et a permis de partager un moment convivial avec les habitants.

Les choristes ont pris part aux commémorations du 8 mai à Seyssuel puis à Chuzelles.

La saison s'est achevée en beauté avec un week-end de formation à la technique vocale au Prieuré de Charrière à Châteauneuf-de-Galaure dans la Drôme. Ce temps de perfectionnement, alliant travail vocal et convivialité, s'est conclu par un concert vocal le dimanche 28 juin, offrant aux choristes une belle occasion de partager le fruit de leur travail.

Après cette belle saison, il est déjà temps de donner le LA à une nouvelle année musicale. La chorale accueillera avec plaisir toutes les personnes souhaitant nous rejoindre, que vous soyez débutant ou chanteur confirmé. Aucune connaissance en solfège n'est nécessaire : seule l'envie de chanter ensemble compte !

Nous remercions chaleureusement la commune pour son soutien et espérons vous retrouver nombreux tout au long de cette nouvelle saison, pour partager encore de beaux moments... en chœur, bien sûr !

À vos agendas :

- **Samedi 05/09/2026 : forum des associations** à Chuzelles et à Seyssuel.
- **Mardi 08/09/2026 à 20 h : reprise des répétitions** à La Castella à Seyssuel.
- **Samedi 21/11/2026 : prochain concert** à la Blanchonnière.



Chuzelles, Histoire et Patrimoine

Statue de Saint Hippolyte restaurée

D'une statue « lépreuse » et grâce à Ghislaine qui nous a recommandé un peintre retraité restaurateur de Vienne, voici la nouvelle statue de Saint-Hippolyte, après restauration. Cette statue est visible à droite du cœur dans l'église Saint Hippolyte de Chuzelles. L'Eglise de Chuzelles ayant été édifée avant 1905, date de la séparation de l'église de l'État, l'église appartient donc au domaine public de l'État (nous tous). Elle est gérée de manière routinière par la commune de Chuzelles avec une mise à disposition à la paroisse de Sanctus, désormais basée près de la cathédrale Saint-Maurice à Vienne.

Saint Hippolyte fût un légionnaire romain (comme Saint-Maurice, vénéré lui à la cathédrale de Vienne. La légion thébaine de Saint-Maurice fut décimée : un légionnaire sur 10 fut tué). Saint-Hippolyte était chargé de la surveillance en prison du diacre saint Laurent. Impressionné par ce diacre, Hippolyte se convertit au christianisme. Mais il fut martyrisé à cause de sa foi en 258, à Rome.

La fête Saint-Hippolyte (de Rome) est le 13 août : il est le saint patron des gardiens de prison (gardien de Saint-Laurent), ainsi que protecteur des chevaux (qui l'ont pourtant écartelé). On peut aussi lui adresser des prières pour la force physique. (Certains en ont bien besoin).



Jean-Yves Bourignon

Fig.1 : crédit photographique JYB CHP et Guy Noirfalise architecte belge restaurateur de la chapelle de Saint Maxime en 1971 -1973

Tribune d'expression libre

Groupe majoritaire : «Au plus près des Chuzellois»



Nous tenons avant tout à vous remercier pour votre confiance lors des élections de mars dernier. Vous avez été nombreux à vous déplacer, et c'est notre projet que vous avez choisi de porter pour les 6 années à venir. Cette confiance nous engage, et nous mesurons chaque jour la responsabilité qui nous incombe.

Cette campagne a été, disons-le, particulièrement tendue. Nous pensions qu'après le verdict des urnes, le temps serait venu de travailler ensemble, dans l'intérêt de notre village. Force est de constater que ce n'est pas tout à fait le chemin choisi par nos collègues de l'opposition. La campagne a suffisamment cherché à diviser notre village : il est temps de passer à autre chose et de se remettre au travail pour Chuzelles.

La loi prévoit la création de commissions communales obligatoires, comme la Commission d'Appel d'Offres. Celle-ci n'a rien d'un gadget : elle examine l'attribution de nos marchés publics dès lors qu'ils dépassent certains seuils, garantissant ainsi la transparence et la bonne utilisation de l'argent public. Un siège de droit y était réservé à l'opposition. Elle ne l'a pas occupé, jugeant apparemment cette instance sans intérêt. Nous avons également laissé 2 sièges vacants à la Commission Communale des Impôts Directs, qui participe à l'évaluation des bases fiscales locales : aucune candidature n'a été présentée.

De même, aucun de nos collègues d'opposition n'a souhaité rejoindre l'une des 11 commissions thématiques de Vienne Condrieu Agglomération. Nous tenons à le rappeler : l'Agglo, ce n'est pas une entité lointaine et détachée de Chuzelles, l'Agglo, c'est nous ! C'est elle qui gère l'eau qui coule de vos robinets, l'assainissement de vos eaux usées, les mobilités, le développement économique, la collecte des déchets et bien d'autres sujets. S'en désintéresser, c'est se priver d'un levier essentiel pour défendre les intérêts de notre village à la bonne échelle. Leur choix : ne s'intéresser qu'au seul périmètre communal. Nous le regrettons, tant ces sujets nous concernent tous, directement.

Nous notons également des votes contre systématiques, sans contre-proposition. Sur le budget, par exemple, les 4 élus actuels de l'opposition siégeaient déjà lors du mandat précédent et avaient toujours voté le budget, y compris la

trajectoire de correction de nos taux d'imposition, engagée pour rattraper des taux historiquement très inférieurs à ceux de nos communes voisines. Cette dernière étape, votée cette année, génère environ 70 000 € de recettes supplémentaires, pour une hausse mensuelle moyenne d'environ 7 € par foyer. Des taux trop bas réduisent aussi mécaniquement certaines aides de l'État : la Dotation Globale de Fonctionnement s'appuie notamment sur «l'effort fiscal», un indicateur qui compare ce que perçoit réellement la commune à son potentiel fiscal théorique (nos bases d'imposition aux taux moyens nationaux). Plus cet effort est faible face aux communes comparables, moins nous sommes prioritaires pour les dotations de péréquation, l'État considérant, à juste titre, qu'une commune doit d'abord mobiliser son propre potentiel fiscal avant d'être davantage soutenue.

Ce budget, volontaire, finance des investissements structurants : le réaménagement du restaurant scolaire en self climatisé, l'aménagement sécuritaire de la RN7 au hameau des Pins. Il s'appuie aussi sur plus de 80 000 € d'économies de fonctionnement dégagées en 2026, par la mise en concurrence, la renégociation de contrats et l'optimisation de nos dépenses. Voter contre sans proposer d'alternative laisse une question ouverte : qu'auraient-ils fait à notre place ?

Nous préférons, pour notre part, avancer. Nous sommes déjà au travail, avec la tête sur les épaules quant à nos capacités réelles : nous restons réalistes sur les moyens et les délais, et nous nous entourons des compétences nécessaires. Sur nos 68 engagements de mandat, 12 sont déjà en cours de réalisation : déploiement de nouveaux éclairages LED aux intersections dangereuses et abribus scolaires, extension de la collecte en bacs jaunes avec l'Agglo, création d'un marché le jeudi après-midi avec un charcutier, renforcement de l'offre de santé avec une campagne de vaccination des plus de 65 ans organisée fin d'année à la Blanchonnière avec la communauté professionnelle territoriale de santé, sans oublier nos projets phares comme le restaurant scolaire. Ce travail se fait aussi à votre écoute : n'hésitez pas à venir vers nous pour évoquer vos idées et vos préoccupations.

L'équipe « Au plus près des Chuzellois »

Groupe « Chuzelles, l'esprit village »



Merci aux nombreux électeurs qui nous ont accordé leur confiance. **Notre score de 46,55 % face au Maire sortant est une vraie réussite et témoigne de votre forte attente de changement.** Exclue de toutes les commissions municipales, vos élus sont pourtant délibérément mis de côté. Rappelons au Maire que la démocratie locale exige le débat et le respect de tous les Chuzellois. Quelle tristesse de voir en permanence des manœuvres politiques alors que nous devrions travailler ensemble dans l'intérêt du bien commun et des Chuzellois !

À peine installée, la majorité a voté une **hausse des impôts de 2,5 %**. Vos 4 élus ont fermement voté contre :

une gestion rigoureuse des deniers publics doit être la priorité absolue avant d'impacter le pouvoir d'achat des ménages.

Nous déplorons également l'abandon visible de l'entretien de notre commune (herbes folles sur les trottoirs, pelouses, cimetière). Pendant ce temps, nos enfants étouffent dans des classes toujours privées de solutions thermiques adaptées. Des défaillances d'organisation nous ont été signalées lors de différentes manifestations communales. Nous restons disponibles et à votre entière écoute pour toute alerte.

A. MÉMERY - T. MAZZANTI - D. MÉZY - I. MAURIN



CHUZELLES

FORUM des Associations

Samedi 5 Septembre
2026

9H - 12H30

Vin d'honneur à 12h30

La Blanchonnière - Rue du Béal

Samedi 5 décembre
à partir de 15h

25^{ème}
*Marché
de Noël*

Spectacles

Restauration

Animations

Téléthon

Artisanat

Exposants : renseignements et inscriptions en mairie
ou par mail : marchedenoel@chuzelles.fr